



**FEDERATION NATIONALE
D'ENSEIGNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DU SECOURISME**

REFERENTIEL INTERNE

DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

**RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT
PREMIERS SECOURS CITOYENS**

CONFORME A L'ARRETE DU 15 JUIN 2024

Equipe Pédagogique Nationale de la FNEDS - Mise à jour du 01/12/2024

Fédération **N**ationale d'**E**nseignement et du **D**éveloppement du **S**ecourisme
(494, rue Léon BLUM – 34000 MONTPELLIER)

Préambule

Toute personne concourt, de par son comportement, à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires.

La loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile vise le développement d'une véritable culture du risque et de la menace. Elle indique que la généralisation de l'apprentissage aux gestes élémentaires de sauvetage et de sécurité est indispensable et que la sécurité civile est effectivement l'affaire de tous.

Plus connu sous l'appellation « **Premier Secours Citoyen** » (P.S.C.), cet enseignement est assuré par des formateurs diplômés d'État à l'Emploi de formateur en Premier Secours Citoyen.

Ces formateurs P.S.C. sont reconnus pour leurs compétences relatives à l'enseignement des gestes de premiers secours.

Le déroulement de cette formation P.S.C repose sur deux principaux outils auxquels le formateur se réfère.

- Un premier document, qui définit les techniques pédagogiques,
- et un second, qui définit les méthodes et démarches pédagogiques, objet de ce volume.

Ces méthodes et démarches pédagogiques sont indispensables au formateur P.S.C afin qu'il puisse dispenser un contenu conforme à la politique de sécurité civile.

Il est également nécessaire pour l'évaluation des participants dans le but de pouvoir compter sur le comportement de citoyens formés et responsables. Ceux-ci seront préparés à affronter risques et menaces, par une connaissance effective du danger, des consignes de prévention et de protection.

La **F**édération **N**ationale d'**E**nseignement et de **D**éveloppement du **S**ecourisme – F.N.E.D.S. s'inscrit pleinement dans cette politique de sécurité civile. Elle contribue à son développement en proposant, à ses formateurs P.S.C de France et DOM-TOM, ce document.

Il permettra d'homogénéiser, au niveau national, la pédagogie appliquée à l'enseignement des premiers secours spécifique à cette formation de P.S.C, pour faire de la sécurité civile « l'affaire de tous ».

Marie-Sylvie INACIO
Présidente de la FNEDS

Titre 1 - CADRE JURIDIQUE

	Titre /Chap.	Pages
Chapitre 1 Champ d'application	01. 01.	5
Chapitre 2 Termes et définitions	01. 02	6 à 12
Chapitre 3 Techniques pédagogiques	01. 03.	13

Titre 2 - PREMIERS SECOURS CITOYEN

	Titre /Chap.	Pages
Chapitre 1 Organisation de la formation	02. 01.	16 à 26
Chapitre 2 Scénario pédagogique	02. 02	27 à 52
Chapitre 3 Cas concrets	02. 03.	53 à 68
Chapitre 4 Critères d'évaluation	02. 04.	69 à 80

Titre 3 - ANNEXES

	Titre /Chap.	Pages
Annexe A Fiche de présence	03. A.	82
Annexe B Liste du matériel pour dispenser le PSC	03. B.	83 à 84
Annexe C Règles élémentaires d'hygiène	03. C.	85 à 87
Annexe D Fiche individuelle d'évaluation du PSC	03. D.	88
Annexe E Evaluation de la formation	03. E.	89
Annexe F Procédure administrative - Archivage	03. F.	90 à 91
Annexe G Certificat de compétences « PSC »	03. G.	92
Annexe H Attestation de Formation Continue PSC	03. H.	93 à 94
Annexe I Gestes qui sauvent	03. I.	95 à 96
Annexe F Synopsis de formation après FOAD (4 heures)	03 J	97 à fin

Titre 1 - CADRE JURIDIQUE

	Titre	/Chap.	Pages
Chapitre 1 Champ d'application	01.	01.	5
Chapitre 2 Termes et définitions	01.	02	6 à 12
Chapitre 3 Techniques pédagogiques	01.	03.	13

Champ d'application

Les dispositions du présent référentiel national de compétences de sécurité civile sont prises en application de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, notamment en fonction des articles 4 et 5 visant à replacer le citoyen au cœur du dispositif de secours.

Elles sont applicables dans le cadre de la formation aux activités du citoyen en matière de sécurité civile, qui en devient ainsi le premier acteur.

Ce référentiel national constitue la base de la pédagogie à mettre en œuvre pour dispenser et évaluer une action de formation relative à l'unité d'enseignement « Premiers secours citoyen ».

En application de l'arrêté du 15 juin 2024', fixant le référentiel national de formation de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en premiers secours citoyen ».

Chaque organisme habilité doit tenir, à jour et à disposition de l'État, un bilan annuel des unités d'enseignement « PAE » délivrée par sa structure.

Termes et définitions

Le présent chapitre vise à clarifier les concepts utilisés par les citoyens acteurs de sécurité civile, qui de près ou de loin, ont un rapport avec les formations répertoriées au sein de La Direction Générale de la Sécurité civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC). Ces termes et définitions sont issus pour certains des normes françaises homologuées AFNOR NF X 50-750 et FD X 50-751.

Pour les besoins du présent référentiel national relatif à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi, les termes et définitions suivants s'appliquent :

Acquis

Ensemble des savoirs et savoir-faire qu'une personne maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation.

Action de formation

Processus mis en œuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre un niveau de savoirs et/ou de savoir-faire constituant les objectifs pédagogiques de la formation. Au sens légal, les actions de formation financées par les autorités d'emploi se déroulent conformément à un programme. Celui-ci, est établi en fonction d'objectifs pédagogiques préalablement déterminés. Il précise les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre et définit un dispositif permettant d'en suivre l'exécution et d'en apprécier les résultats.

Activité pédagogique

Types d'occupations que peuvent avoir les apprenants et/ou le formateur. Il existe trois types d'activités pédagogiques :

- **Activité de découverte** : le stagiaire découvre ce qu'il sait déjà ou ne sait pas.
- **Activité d'apprentissage du savoir et savoir-faire** : le formateur ou un autre émetteur (vidéo...) transmet un savoir et savoir-faire.
- **Activité d'application** : les apprenants mettent en application ce qu'ils viennent d'apprendre.

Apprenant ou stagiaire

Participant à une action de formation. Personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre.

Apprentissage

C'est une technique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Dans le cas d'un processus pédagogique (cf. définition ci-dessous), l'apprentissage constitue l'ensemble des activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques, ou de développer des aptitudes.

Aptitude

Capacité supposée à exercer une activité : tâche à accomplir, emploi à occuper, connaissance à acquérir.

La reconnaissance juridique de l'aptitude (certificat d'aptitude, liste d'aptitude...) ouvre l'accès à certains droits : emploi, formation...

Attestation de stage

Document écrit, remis au stagiaire, qui certifie sa participation à une formation.

Attestation des acquis

Document délivré au stagiaire par les dispensateurs de la formation, reconnaissant l'acquisition de capacités à l'issue de la formation.

Autorité d'emploi

Responsable d'un organisme œuvrant pour la sécurité civile ou président d'une association habilitée de sécurité civile ou son représentant.

Capacité (du stagiaire)

Ensemble de dispositions et d'acquis constatés chez un individu, généralement formulés par l'expression : « être capable de... », qui sont définis par un ou des référentiels nationaux de contenus de formation.

Cas concret

C'est une technique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Il a pour objet de permettre aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé.

CAT

Conduite à Tenir.

Certification des acquis de la formation

Procédure définissant les conditions de délivrance d'un certificat qui valide les acquis d'une formation.

Certificat de compétences

Document écrit, délivré par une autorité d'emploi dispensatrice de l'action de formation, sous contrôle de l'État, reconnaissant au titulaire un niveau de compétences vérifié par une évaluation.

Code

Codification abrégée d'une unité d'enseignement. Exemple : PAE ... pour « Pédagogie Appliquée à un Emploi ... ».

Contrôle de connaissance

Vérification de l'acquisition de savoirs. Ce contrôle peut être oral, écrit ou pratique.

Compétence de sécurité civile

Mise en œuvre, en situation de sécurité civile, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction, une activité ou un emploi.

Démonstration pratique (DP)

C'est une technique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux participants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de faciliter leur compréhension.

Discipline

Matière principale de la formation (voir référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile).

Emploi de sécurité civile

Ensemble théorique représentant une famille de postes de travail ayant des caractéristiques communes (missions, activités...). Ces différents postes de travail peuvent être occupés par une ou des personnes : salarié, membre associatif...

Etude de cas

Technique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de mesurer le niveau de connaissance des participants face à une nouvelle situation donnée, afin de procurer au formateur une base de travail pour lancer l'acquisition des savoirs.

Évaluation de la formation

Action d'apprécier, à l'aide de critères préalablement définis, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation. Cette évaluation peut être faite à différents moments par plusieurs acteurs : stagiaire, formateur, autorité d'emploi...

Évaluation formative

Elle a pour objet d'informer l'apprenant, puis le formateur, du degré d'atteinte des objectifs fixés. En d'autres termes, elle permet de vérifier, à l'occasion d'exercices d'application, l'atteinte de l'objectif spécifique, et par conséquent, le degré de progression du stagiaire vers l'objectif général.

Face à face pédagogique

Situation dans lequel le formateur et les apprenants sont présents et en interaction pédagogique.

Filière de formation

Succession ordonnée de niveaux de formation permettant de s'orienter dans un secteur ou une branche professionnelle, en vue d'exercer une activité ou un emploi.

Formateur

Personne exerçant une activité reconnue de formation qui comporte une part de face à face pédagogique et une part de préparation, de recherche et de formation personnelles au service du transfert des savoirs et du savoir-être.

Formateur de formateur

Personne exerçant une activité reconnue de formation de formateur qui comporte une part de face à face pédagogique et une part de préparation, de recherche et de formation personnelles au service du transfert des savoirs et du savoir-être.

Formation continue

Activité ayant pour objet de permettre le maintien des acquis, l'actualisation et le perfectionnement des connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs, des citoyens acteurs de sécurité civile. Elle est obligatoire pour l'exercice des missions de sécurité civile.

Formation initiale

Ensemble des connaissances acquises en tant que stagiaire avant de pouvoir exercer une activité ou tenir un emploi, dans le cadre du référentiel national « Emplois/activités » de sécurité civile.

Intitulé

Titre du stage.

Maintien des acquis

Ensemble des moyens nécessaires mis en œuvre pour une personne afin de maintenir au plus haut niveau, ses compétences résiduelles dans le but de continuer dans l'exercice de son emploi ou dans la pratique de son activité de sécurité civile.

Méthode pédagogique

Ensemble de démarches formalisées et appliquées selon les principes définis pour que le formé acquiert un ensemble de savoirs conformes aux objectifs pédagogiques. Ce sont des principes qui orientent les modalités d'accès aux savoirs : pédagogie active...

Module de formation

Unité faisant partie d'un cursus de formation d'un citoyen acteur de sécurité civile.

Moyen pédagogique

Tout procédé, matériel ou immatériel, utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : lecture de référentiel, étude de cas, cas concret, utilisation de films, transparents, maquillage, mannequins de simulation...

Niveau de formation

Position hiérarchisée d'un diplôme, d'un titre homologué, d'un certificat de compétences ou d'une formation dans une nomenclature.

Nomenclature nationale de formation des acteurs de la sécurité civile

Structuration du système de référence des compétences des citoyens acteurs de sécurité civile.

Objectif de formation

Compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir, exprimée(s) initialement par les commanditaires et/ou les formés. Il sert à évaluer les effets de la formation.

Objectif général

Énoncé d'intention relativement large. Il décrit la situation en fin de formation.

Objectif intermédiaire

Énoncé d'intention, plus réduit, intermédiaire entre l'objectif général et les objectifs spécifiques. Il décrit les capacités qu'aura le stagiaire à la fin de la partie concernée en terme de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Objectif pédagogique

Capacité(s) que le formé doit avoir acquise(s) à l'issue d'une action de formation, définie(s) par le formateur, à partir d'un objectif de formation. L'objectif pédagogique sert à construire et à conduire l'action de formation et à évaluer les capacités acquises.

Objectif spécifique

Énoncé d'intention relatif à la modification du comportement de l'apprenant après une séquence pédagogique. Il décrit de façon précise la capacité qu'aura le stagiaire à la fin de la séquence.

Organisation de la formation

Agencement des différentes actions de formation du point de vue matériel et pédagogique.

Organisme de formation

Organismes habilités et associations habilitées pour enseigner les formations aux premiers secours. Il s'agit également des organismes de formation habilités par le ministre chargé de la sécurité civile, ou son représentant, pour dispenser les formations de sécurité civile.

Outils pédagogiques

Moyens, aides formalisés pour augmenter l'efficacité d'une technique pédagogique.

Participant

Voir « Apprenant ».

Partie pédagogique

Élément correspondant au thème travaillé dans le cadre d'un objectif intermédiaire. Elle permet de repérer rapidement le thème traité à tout moment de la formation. Elle est la subdivision du scénario pédagogique.

Pédagogie active

Méthode d'enseignement consistant à faire acquérir au formé des connaissances, des capacités, à son initiative et par son activité propre.

La situation pédagogique suggère au formé, des questions dont le traitement lui apporte une expérience et un acquis supplémentaires.

La pédagogie active prend appui sur la motivation du formé et provoque son désir d'action et d'activité.

PICF

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur

Pré requis

Acquis préliminaires, nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée.

Processus pédagogique

Mécanismes, systèmes, modes d'organisation et dispositions pédagogiques, mis en place par un organisme de formation habilité par le ministère chargé de la sécurité civile, permettant à un individu d'acquérir une unité d'enseignement de sécurité civile. Il peut s'agir d'apprentissage, de compagnonnage, d'auto-formation, de tutorat, de formation à distance, de formation initiale ou continue...

Programme de formation

Descriptif écrit et détaillé des contenus de formation planifiés. Il respecte une progression pédagogique liée aux objectifs à atteindre.

Public

Qualité et nombre des participants (minimum et maximum).

Reconnaissance des acquis

Prise en considération de l'ensemble des formations et des expériences d'un individu.

Référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile

Le référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile est une structuration de synthèse sur l'activité professionnelle attendue. Il décline les missions, fonctions, emplois et activités en lien avec l'environnement interne et externe de la sécurité civile en France.

Référentiel national de « Compétences » de sécurité civile

Le référentiel national de compétences de sécurité civile est directement issu du référentiel national « Emplois/Activités ». Il décline l'ensemble des connaissances et attitudes professionnelles nécessaires pour exercer une activité ou occuper un emploi dans ce domaine.

Référentiel national de « Pédagogie » de sécurité civile

Le référentiel national de pédagogie de sécurité civile décrit les objectifs de formation et les moyens nécessaires pour atteindre ces derniers. Il est indispensable pour évaluer les acquis du participant à l'entrée, pendant et à la sortie d'un processus pédagogique.

Référentiel national de « Missions » de sécurité civile

Le référentiel national de missions de sécurité civile fixe la doctrine opérationnelle, afin de définir les moyens humains et matériels, conduisant à leur modalité d'organisation et à leur mise en œuvre, pour apporter une réponse adaptée à une action de sécurité civile.

Responsable de formation

Chez le dispensateur de formation, personne chargée de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'action de formation.

Savoir

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques.

Savoir-faire

Mise en œuvre d'un savoir, de techniques et d'une habilité pratique maîtrisée dans une réalisation spécifique.

Savoir-être

Terme communément employé pour définir un savoir-faire relationnel, c'est à dire, des comportements et attitudes attendus dans une situation donnée.

Scénario pédagogique

Telle une partition de musique, le scénario pédagogique guide le formateur au cours de sa formation. Il récapitule les éléments indispensables (objectifs, progression pédagogique, durées...). Il n'exclut pas les documents, les notes... de la part de l'équipe pédagogique. Il doit être suffisamment précis pour diriger le formateur mais suffisamment simple pour être facilement lisible et accessible. Il est le fruit de la déclinaison de l'objectif pédagogique général de la formation.

Séquence pédagogique

Unité pédagogique élémentaire constitutive d'une partie permettant d'atteindre un des objectifs fixés par le programme. Elle correspond à toutes les activités et tous les moyens pédagogiques qui se déroulent dans le cadre d'un objectif spécifique.

Session de formation

Période de formation planifiée dans le temps, organisée pour un groupe selon des objectifs correspondant à des besoins collectifs.

Stage

Voir session de formation

Stagiaire

Voir apprenant

Support pédagogique

Moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : transparents, référentiel national, tableau blanc, rétroprojecteur, mannequins de simulation...

Techniques pédagogiques

Procédés, démarches à suivre selon un certain ordre qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques. Exemple : Etude de cas, démonstration pratique...

La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

Trigramme

Codification abrégée d'un module. Exemple : « PAE » Pédagogie Appliquée aux Emplois/activités.

Unité d'enseignement (UE)

Élément de base d'une unité de module de formation.

Techniques pédagogiques

1. GÉNÉRALITÉS

Au-delà des techniques pédagogiques traditionnelles, enseignées aux formateurs lors des formations de pédagogie initiale commune, d'autres méthodes et outils pédagogiques peuvent être utilisés lors de la dispense d'une action de formation de citoyen de sécurité civile.

Les techniques pédagogiques sont tous les procédés et démarches à suivre selon un certain ordre, permettant de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques. Exemple : Étude de cas, démonstration pratique...

La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

Le formateur trouvera dans ce chapitre, une description des différentes techniques pédagogiques applicables au cours de l'enseignement de PSC.

Ces différentes techniques pédagogiques permettent aux formateurs d'animer les séquences pédagogiques fixées dans le scénario pédagogique PSC défini dans le présent référentiel.

2. DESCRIPTION

Le formateur commence l'animation d'une séquence pédagogique en annonçant son déroulement et sa durée, ainsi qu'en indiquant l'objectif spécifique et sa finalité. Dans ce début de séance, les participants écoutent attentivement le formateur.

Par la suite, en fonction des séquences pédagogiques déclinées dans le scénario pédagogique, il met en œuvre une ou plusieurs techniques pédagogiques décrites ci-dessous.

Plus précisément, ces techniques permettent :

- De faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et celles qui leur restent à acquérir : **activités de découverte** ;
- D'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours : **activités d'apprentissage** ;
- D'appliquer dans un premier temps les connaissances acquises par l'apprentissage du ou des gestes puis, dans un second temps, dans un environnement recréé, montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique : **activités d'application**.

Titre 2 - PREMIERS SECOURS CITOYEN

	Titre	/Chap.	Pages
Chapitre 1 Organisation de la formation	02.	01.	16 à 26
Chapitre 2 Scénario pédagogique	02.	02	27 à 52
Chapitre 3 Cas concrets	02.	03.	53 à 68
Chapitre 4 Critères d'évaluation	02.6	04.	69 à 80

1. ORGANISATION DE LA FORMATION

Organisation de la formation

L'unité d'enseignement « PSC » a pour objet de faire acquérir aux apprenants les compétences nécessaires pour exercer l'activité de « Citoyen de sécurité civile » définie dans le référentiel national « Emplois/Activités de sécurité civile ».

Cette qualification de « citoyen de sécurité civile » fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable d'exécuter ou de faire exécuter correctement les gestes élémentaires de secours destinés à se protéger, protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

En période épidémique de maladie à transmission respiratoire (COVID 19, grippe, etc.) appliquer les mesures barrières, de distance physique et d'isolement pour se protéger et protéger l'entourage

2. CONDITIONS D'ADMISSION À LA FORMATION

La formation « PSC » est ouverte à toute personne citoyenne, à partir de 10 ans, qui souhaite acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, pour se protéger, protéger la, les victimes, ou les tiers pour porter secours.

Pour des raisons de cohérence pédagogique la FNEDS ne propose pas d'allègement de formation pour les titulaires d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauve (GQS).

3. DURÉE DE FORMATION

La formation initiale « PSC » dure 7 heures minimum de face à face pédagogique, hors temps de pause et déplacement. Les volumes horaires des séquences composant cette formation, présentés dans le scénario pédagogique type « PSC », sont mentionnés à titre indicatif. Le formateur passe à la séquence suivante lorsque l'objectif de formation est atteint. En fonction du niveau des apprenants, la durée de chaque séquence peut être augmentée ou diminuée.

La formation continue « PSC » rentre dans le cadre des séances de maintien des acquis des citoyens acteurs de sécurité civile et est recommandée dès que nécessaire.

4. FOAD

« Formation ouverte à distance (FOAD)

La FNEDS bénéficie d'un partenariat pour pouvoir réaliser ces formations.

La solution **Salvum** a été choisie comme Formation à distance. Suite à la validation des connaissances acquises en ligne, la durée de formation en présentielle sera au minimum de 3h30. »

5. ENCADREMENT DE LA FORMATION

La formation est développée par un responsable pédagogique désigné par son autorité d'emploi, soit au niveau de la délégation locale ou de l'antenne locale FNEDS. Outre ses fonctions de formateur :

- Il assure, entre autres, la responsabilité de coordonner le dispositif de l'action de formation ;
- Il s'assure du respect de la mise en œuvre des contenus, du scénario et des séquences pédagogiques ;
- Il s'assure de la présence des apprenants (visa sur une feuille de présence) ;
- Il organise le contrôle des acquis des formés.

L'équipe pédagogique assurant la formation est composée au minimum d'un formateur, titulaire de la formation P1CF et PAEF PSC, à jour de sa formation continue. Conformément à la réglementation, ce formateur doit être inscrit sur la liste annuelle départementale d'aptitude. Il doit connaître et maîtriser les fiches de procédures et de références techniques ainsi que le référentiel pédagogique de la FNEDS. Cette équipe peut être complétée, au besoin, par des formateurs, des aides formateurs.

Le ratio d'encadrement pour l'unité d'enseignement PSC est fixé de deux à dix apprenants maximum par formateur pour les phases de formation en présentiel.

Dans le cadre de la FNEDS, la formation sera réalisée principalement en face à face pédagogique.

6. RÔLE ET RESPONSABILITÉ

L'apprenant

L'exigence de compétences que requiert l'activité de « Citoyen de sécurité civile » induit que l'apprenant « PSC » doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte, une implication totale et une participation active à la formation. Il en va de sa responsabilité.

Dans le même esprit, à partir du moment où un citoyen acteur de sécurité civile obtient la qualification PSC, il lui appartient, en sus des formations continues qui sont fortement recommandées, de maintenir son niveau de compétences en continuant une auto-formation par la lecture régulière de fiches de procédures et de fiches techniques ou de tout autre support de son choix. En effet, la formation initiale reçue doit être entretenue.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique doit avoir une parfaite maîtrise des connaissances, des techniques, des procédures et des conduites à tenir qu'exige l'activité de citoyen de sécurité civile. En d'autres termes, elle doit maîtriser parfaitement et appliquer les recommandations détaillées dans le guide pédagogique de la FNEDS relatif à l'unité d'enseignement PSC.

Chaque formateur doit mettre en œuvre toutes ses qualités personnelles, pédagogiques et techniques au service de l'apprentissage pédagogique des apprenants.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique doit s'assurer, au fur et à mesure du déroulement des séquences pédagogiques, du niveau d'atteinte des acquis de chaque participant.

L'autorité d'emploi

La FNEDS (autorité d'emploi), et par délégation, la délégation ou l'antenne départementale assurant l'organisation d'une action de formation PSC, a pour responsabilité de :

- S'assurer des qualifications des formateurs (à jour de leur formation continue) ;
- Veiller à la bonne gestion et organisation du stage ;
- Élaborer les guides de formations pédagogiques nécessaires à la formation PSC ;
- Établir, si nécessaire, un règlement intérieur et le diffuser aux apprenants ;
- Établir, une attestation de présence et une attestation de fin de stage destinée aux apprenants.

7. DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation « PSC » est organisée en plusieurs parties, comportant chacune, une ou plusieurs séquences pédagogiques.

Cette action de formation présente trois caractéristiques ressortissant d'une pédagogie moderne. En d'autres termes, la formation est modulaire, progressive et intégrée :

- Modulaire : la pédagogie dispensée repose sur des parties cohérentes, correspondantes à des situations d'urgence ou des gestes de secours spécifiques ;
- Progressive : la validation du cycle complet de formation nécessite l'acquisition successive des différentes parties ;
- Intégrée : cet enseignement réalise une interpénétration des savoirs théoriques et pratiques et vise à assurer un comportement efficace face à une détresse.

Ces différentes parties permettent d'envisager les principales situations impliquant les apprenants (citoyen de sécurité civile), les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir sur le terrain.

8. CONTENU DE LA FORMATION

La formation est composée de 4 parties comprenant 11 séquences

Présentation de la formation :

- 1^{re} Partie : Le citoyen la protection et l'alerte
- 2^e Partie : Les détresses vitales visibles
- 3^e Partie : L'inconscience
- 4^e Partie : Les détresses chez une victime consciente

Remarque : pour garder la cohérence établie par ce guide pédagogique, il est recommandé de respecter la chronologie du déroulement des différentes parties et séquences. Toutefois, en fonction des publics et des contraintes locales, le déroulement des parties pourra, à titre exceptionnel, être modifié.

9. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Pour une formation préparant à l'unité d'enseignement PSC, il convient que les différents acteurs de la formation (formateurs, apprenants...) disposent des matériels techniques et logistiques situés en annexe A, figurant à la fin du présent référentiel.

Ce matériel devra être entretenu en respectant les règles d'hygiène (annexe B)

10. SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Dans le présent référentiel pédagogique, l'équipe de formation dispose du scénario pédagogique pour animer correctement une formation aux premiers secours.

Ce référentiel récapitule les éléments indispensables (objectifs, progressions pédagogiques, durées...) et n'exclut pas l'utilisation de documents, de notes, de conducteurs de formation de la part des formateurs.

11. TECHNIQUE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement contenu dans ce scénario pédagogique comporte des apports de connaissances techniques ainsi que des exercices pratiques d'application.

La formation aux premiers secours est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées au cours d'exercices pratiques. Afin de respecter une progression pédagogique facilitant l'acquisition des connaissances au cours de la formation aux premiers secours, il est nécessaire d'utiliser des activités regroupant une ou plusieurs des techniques suivantes :

Techniques Pédagogiques	Activité	But de l'action	L'action du Formateur	L'Action de l'apprenant
Le remue-méninge	Découverte	Faire le point sur le niveau de connaissance des apprenants	Prépare la question Lance l'activité	<u>Énonce ce qu'il sait :</u> - Produit des idées - Suit les consignes - Répond aux questions du formateur - Participe au débat
			Explique le principe :	
			Note toutes les idées sans censure sur un support visible de tous Amène à produire un maximum d'idée Anime, analyse les idées Classe et résume les points importants	
Les mots clefs (énoncés à l'oral, dynamique)			Prépare la question Lance l'activité et explique le principe Anime, analyse les idées Classe et résume les points importants	<u>Énonce ce qu'il sait :</u> - Suit les consignes - Produit des idées - Répond aux questions du formateur - Participe au débat
Le méta plan ou le « post-it »			Prépare la question Lance l'activité et explique le principe Distribue les post-it Anime, analyse les idées Classe et résume les points importants	<u>Énonce ce qu'il sait :</u> - Répond aux questions du formateur - Fixe les post-it - Participe au débat
L'étude de cas	Découverte	Faire le point sur le niveau de connaissance des apprenants	Présente une situation illustrée Pose des questions Anime, interroge et oriente Résume les points importants	<u>Énonce ce qu'il sait :</u> - Évoque son vécu, son passé, ses expériences et son savoir

Techniques Pédagogiques	Activité	But de l'action	L'action du Formateur	L'Action de l'apprenant
L'immersion			Présente une situation illustrée Demande à un apprenant (volontaire) de réaliser une simulation Anime, interroge et oriente Résume les points importants	<u>Énonce ce qu'il sait :</u> - Écoute - Observe - Énonce des idées
L'exposé participatif ou interactif	Découverte ou Apprentissage du savoir	Faire le point sur le niveau de connaissance des apprenants et Transmettre un savoir	Prépare des questions pertinentes Anime les échanges Répond aux questions des apprenants	- Répond aux questions - Pose à son tour des questions - Échange
L'apprentissage multiposte	Apprentissage du savoir-faire	Acquisition du savoir-faire	Présente l'activité avec son objectif et sa finalité Donne ses consignes Propose le travail en binôme voire plus Coordonne les groupes	Réalise et l'autre évalue
L'exposé « directif »	Apprentissage du savoir	Transmettre un savoir	Expose et présente ses supports pédagogiques Explique clairement et s'assure de la compréhension de tous Répond aux questions	- Écoute

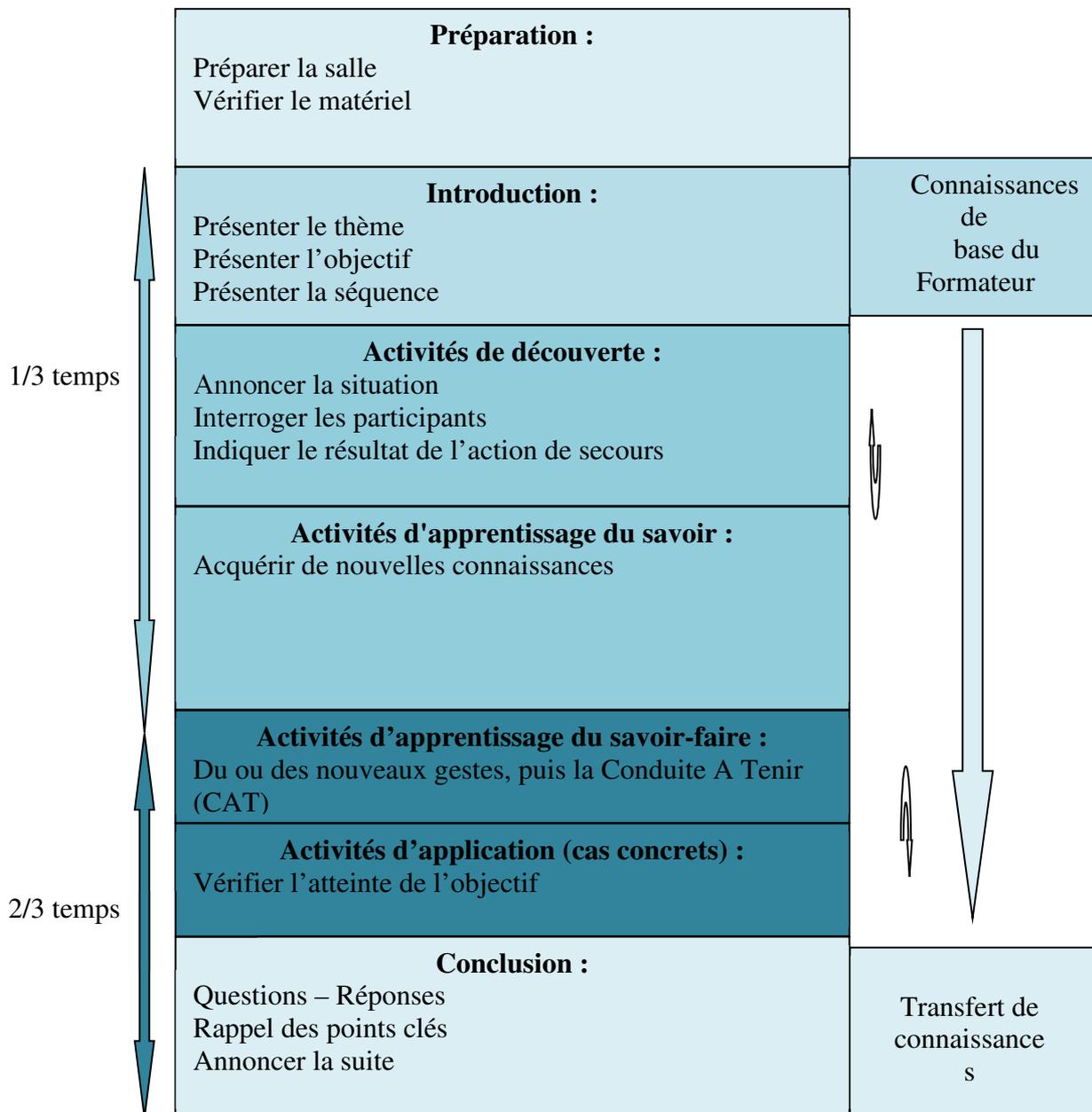
Techniques Pédagogiques	Activité	But de l'action	L'action du Formateur	L'Action de l'apprenant
Démonstration pratique (DTR – DCJ – Reformulation)	Apprentissage du savoir	Transmettre un savoir Acquérir de nouveaux gestes et CAT	Lancement de la DP en lien avec la séquence précédente Réalisation d'une DTR à vitesse normale et sans commentaire Réalisation d'une DCJ en détaillant, justifiant la CAT et la technique Anime la reformulation Corrige les erreurs Effectue une synthèse en revenant sur l'objectif de l'action et les points clefs des gestes de secours	- Écoute - Observe et Écoute - Identifie les principales étapes de l'action - Écoute et observe - Donne les CAT au formateur et les justifie - Écoute
La simulation Cas concret	Application	Mesure les écarts en vue de l'atteinte de l'objectif	Prépare, met en place et distribue les rôles lors du cas concret Observe, évalue	Joue le rôle et s'auto évalue
L'entraînement par atelier	Apprentissage savoir-faire	Acquisition du savoir-faire	Prépare Donne ses consignes Propose le travail en atelier binôme voire plus Coordonne les groupes	Réalise et l'autre évalue
Le miroir				

Les différentes techniques pédagogiques, utilisables à la disposition du formateur et données dans ce référentiel sont issues des activités données dans le tableau ci-dessus.

Ces techniques pédagogiques permettent :

- de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les apprenants et celles qui leur restent à acquérir, en utilisant **une activité de découverte**;
- d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours, en utilisant **une activité d'apprentissage du savoir** ;
- d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique, en utilisant **une activité d'application (cas concret)**.

Le schéma ci-dessous précise le déroulement de la stratégie pédagogique pour une action de formation aux premiers secours :



10. ÉVALUATION

Principe

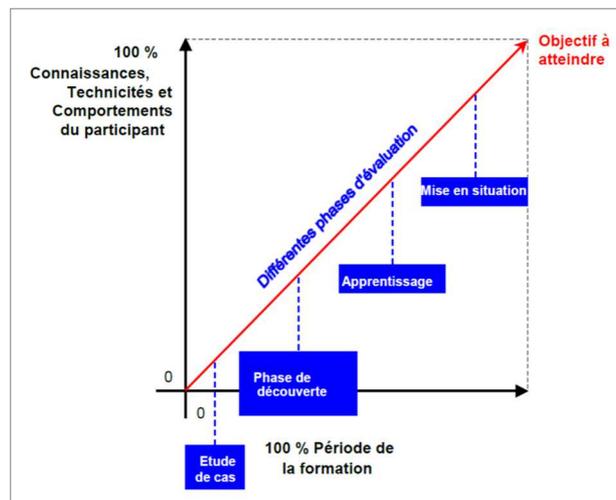
L'évaluation est un temps essentiel de la formation. Cependant, il demeure capital de s'interroger en permanence sur les enjeux de l'évaluation : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? Qui ? Quoi ? Quand ?

L'évaluation est présente à tous les moments du déroulement de l'action de formation. Pour ce faire, elle est centrée, par les formateurs vers les apprenants, en lien avec les objectifs pédagogiques assignés à la formation « PSC ». Il convient de réaliser les évaluations en gardant à l'idée qu'il est important que le citoyen de sécurité civile qui intervient, réalise et adopte des gestes et comportements efficaces, sans aggravation de l'état de la victime. Cette notion est fondamentale.

Concept global de l'évaluation au PSC

Pour progresser, l'apprenant doit être informé, de façon permanente, par l'équipe pédagogique des résultats de son travail. En ce sens, l'évaluation est, en outre, une méthode qui permet de comparer une situation de départ à une situation d'arrivée.

Le schéma ci-dessous représente de manière très globale les différentes phases d'évaluation applicables au « PSC », afin de pouvoir mesurer le niveau d'atteinte des objectifs, en termes de connaissances, de technicités et de comportements de l'apprenant, selon les différents temps de formation (découverte, apprentissage, application...).



Évaluation formative

L'évaluation formative permet au participant de prendre conscience de sa réussite mais également de ses difficultés, de ses hésitations, de ses progrès accomplis et de ceux à accomplir. Cette évaluation permet, quant à elle, au formateur de faire le point sur le degré d'atteinte des objectifs.

Durant la formation et notamment les phases d'apprentissage, l'évaluation est permanente. Elle peut revêtir plusieurs formes :

Raisonnement à haute voix (reformulation)

Dialogue entre l'apprenant et le formateur (explication, justification)

Observation du comportement et des gestes de l'apprenant lors des phases d'apprentissage des gestes.

Réalisation pratique de gestes et/ou d'actions lors de mises en situation (cas concrets permettant d'apprécier le niveau d'acquisition des apprenants)

Évaluation certificative

L'évaluation de certification est le concept permettant à l'organisme FNEDS habilité par le ministère chargé de la sécurité civile, de délivrer aux apprenants qui ont participé activement à l'ensemble de la formation « PSC », un certificat de compétences de « Citoyen sauveteur de sécurité civile ». L'évaluation de certification engage ceux qui l'attestent (formateurs, autorité d'emploi...) du degré de réussite ou de performance de l'évalué.

À ce titre, l'évaluation est normée. Elle devient un outil d'aide à la décision qui doit permettre de certifier si un individu a les compétences en vue d'une action citoyenne de premiers secours à victime.

Le président et les deux vice-présidents sont autorisés à signer les certificats de compétences délivrés par la FNEDS.

11. ATTRIBUTION DE L'ATTESTATION DE FORMATION

Le certificat de compétence PSC est délivré aux apprenants qui ont participé à toutes les étapes de la formation.

Cette participation est appréciée de la façon suivante :

- Présence à l'ensemble de la formation ;
- Réalisation ou est capable de faire réaliser l'ensemble des gestes élémentaires de secours pendant les activités d'apprentissage ;
- Participation en tant que sauveteur au moins à un cas concret au cours de l'activité d'application.

Remarque : la notion de candidat « reçu » ou « ajourné » est étrangère à la formation de base aux Premiers Secours. L'utilisation d'une fiche individuelle de suivi (annexe C) facilite la mise en œuvre de cette évaluation et la délivrance du certificat de compétence.

Il est à noter que les candidats qui présentent un handicap physique permanent ou temporaire peuvent suivre la formation aux Premiers Secours et se voir attribuer le certificat de compétences. Les mises en application pratique seront, dans ce cas, adaptées aux capacités de l'apprenant par le formateur (exemple : l'apprenant dirigera par ces indications un participant qui réalisera le geste en lieu et place de l'apprenant).

Le formateur engage sa responsabilité lorsqu'il évalue un participant et, par voie de conséquence, qu'il appose son appréciation et son visa sur les fiches d'évaluation.

La FNEDS a la possibilité de dispenser les formations pour lesquelles elle a été habilitée par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de Gestion des Crises.

La FNEDS certifie une qualification à un participant en lui attribuant un certificat de compétences après validation du formateur/trice

12. ARCHIVAGE

Il existe en France des règles communes et précises d'archivage et de conservation de documents.

Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, telles que les actions de formation de sécurité civile dispensées par les organismes de formations habilités par le ministère chargé de la sécurité civile.

Au sens du présent référentiel, sont considérés comme documents administratifs, tous dossiers, comptes rendus, procès-verbaux, fiches d'évaluation etc., qui comportent une interprétation du droit positif ou une description des procédures administratives, des avis, des prévisions et des décisions, émanant des organismes de formations habilités pour les formations aux premiers secours. Ces documents peuvent revêtir la forme d'écrits, d'enregistrements sonores ou visuels, de documents existant sur support informatique ou pouvant être obtenus par un traitement automatisé d'usage courant.

Le dossier administratif comprenant les fiches individuelles de suivi, ainsi que la liste des apprenants validés au « PSC » sont soumis aux règles communes d'archivage et de conservation par la délégation ou l'antenne départementale.

Le délai de communication est en principe de trente ans à compter de la production du document.

13. ÉVALUATION DE LA FORMATION

La FNEDS demande aux organismes de formations affiliés de procéder à l'évaluation pédagogique et / ou logistique, des sessions de formation. L'objectif de cette démarche est de permettre le maintien et l'amélioration du niveau de formation. Elle est effectuée à l'issue de la session, en dehors du temps de formation (annexe2).

Scénario pédagogique de formation

INTITULÉ : Unité d'enseignement de formation PSC.

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE : Élaboré par l'équipe pédagogique Nationale de la FNEDS.

DISCIPLINE : Premiers secours citoyen

PUBLIC : De 2 à 10 apprenants maximum pour un formateur avec le matériel nécessaire

DURÉE TOTALE : 7 h minimum (hors temps de pause)

PRÉ-REQUIS : Néant

OBJECTIF GENERAL :

A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable d'exécuter correctement les gestes élémentaires de secours destinés à se protéger, protéger la victime ainsi que les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime mais également préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

RAPPEL IMPORTANT : [Les volumes horaires de chaque séquence de formation sont mentionnés à titre indicatif.](#) Le scénario suivant n'est pas figé, il peut être adapté selon l'expérience du formateur, le public et le matériel disponible. La case "recommandations" n'est qu'une aide formative (conseils).
Le formateur passe à la séquence suivante lorsque l'objectif de formation est atteint.
De ce fait, en fonction du niveau des apprenants, la durée de chaque séquence peut être soit augmentée, soit diminuée.

La remise d'un mémento à la fin de la formation est obligatoire.

Évaluation certificative : OUI

▮ Objectif intermédiaires et spécifiques de la formation :

ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA FORMATION

(Hors temps de face à face pédagogique 10 min. environ)

PARTIE 1 : LE CITOYEN LA PROTECTION ET L'ALERTE

(20 min.)

▮ Séquence 1.1	La protection	(10 min.)
▮ Séquence 1.2	L'alerte	(7 min.)
▮ Séquence 1.3	Le signal d'alerte à la population	(3 min.)

PARTIE 2 : LES DÉTRESSES VITALES VISIBLES

(1 H 30 min.)

▮ Séquence 2.1	L'obstruction aiguë des voies aériennes par un corps étranger	(35 min.)
▮ Séquence 2.2	Les hémorragies externes	(25 min.)
▮ Cas concrets	Fin de la PARTIE 2	(30 min.)

PARTIE 3 : L'INCONSCIENCE

(2 H 55 min.)

▮ Séquence 3.1	La perte de connaissance	(50 min.)
▮ Séquence 3.2	L'arrêt cardiaque	(1H35 min.)
▮ Cas concrets	Fin de la PARTIE 3	(30 min.)

PARTIE 4 : LES DÉTRESSES CHEZ UNE VICTIME CONSCIENTE

(1 H 25 min.)

▮ Séquence 4.1	Les malaises	(25 min.)
▮ Séquence 4.2	Les plaies	(15 min.)
▮ Séquence 4.3	Les brûlures	(20 min.)
▮ Séquence 4.4	Les traumatismes des os, des articulations	(5 min.)
▮ Cas concrets	Fin de la PARTIE 4	(20 min.)

CAS CONCRETS DE SYNTHÈSE DE FORMATION

(50 min)

SYNTHÈSE ET CLÔTURE DE LA FORMATION

(Hors temps de face à face pédagogique 10 min. environ)

ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA FORMATION

Accueil et ouverture de la formation

Réf.

Durée 10 min.
(hors tps pédago)

Objectif spécifique

Procéder à l'accueil et l'ouverture de la formation.

Matériel : fiches d'émargement, fiches de renseignements administratifs, tableau blanc, feutres, diaporama ou support informatique de présentation de stage.

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>Discussion</p> <p>Exposé de présentation</p> <p>Tour de table</p>	10 min	<p>Procéder à l'accueil de tous les participants.</p> <p>Faire remplir les documents administratifs.</p> <p>Présenter la formation de Premiers secours citoyen et ses objectifs.</p> <p>Faire un tour de table sur leurs attentes de la formation ainsi que leur vécu dans le domaine.</p> <p>Terminer par les questions éventuelles.</p>

PARTIE 1

LE CITOYEN LA PROTECTION ET L'ALERTE (20 min.)

À la fin de cette partie le stagiaire sera capable :

▣ Savoir :	d'identifier les dangers existants
▣ Savoir-faire :	de supprimer ou d'écarter les dangers existants
▣ Savoir-être :	d'évaluer rapidement la situation afin d'alerter le service de secours adapté

Objectif spécifique 1.1 **La protection** (10 min.)

▣ À la fin de cette séquence, le stagiaire dans son rôle de citoyen devra être capable, au cours des différents cas concrets, d'assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes en supprimant ou en écartant le danger immédiatement et en toute sécurité.

Objectif spécifique 1.2 **L'alerte** (7 min.)

▣ À la fin de la séquence, le stagiaire dans son rôle de citoyen devra être capable, au cours des différents cas concrets, de transmettre au service de secours adapté, avec rapidité et précision, l'ensemble des informations nécessaires à son intervention en répondant aux questions posées.

Objectif spécifique 1.3 **Le signal d'alerte à la population** (3 min.)

▣ A la fin de cette séquence, le stagiaire dans son rôle de citoyen devra être capable, après avoir identifié le signal d'alerte, d'indiquer de manière cohérente les principales mesures de protection à prendre sans utiliser le téléphone.

PARTIE 1 : LE CITOYEN LA PROTECTION ET L'ALERTE

1^{re} séquence : Le citoyen la protection

Réf. FP La protection

Durée 10 min.

▮ Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire dans son rôle de citoyen devra être capable, au cours des différents cas concrets, d'assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes en supprimant ou en écartant le danger immédiatement et en toute sécurité.

▮ **Matériel** : diaporama, support informatique, tableau blanc et feutres.

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Découverte et apprentissage du savoir)</p> <p>Etude de cas</p> <p>Ou</p> <p>Remue-méninges</p> <p>Ou</p> <p>Mots clés</p> <p>Ou</p> <p>Mémaplan (post-it)</p> <p>Avec</p> <p>Exposé participatif</p> <p>+</p> <p>Reformulation</p>	10 min	<p>En période épidémique de maladie à transmission respiratoire (COVID19, grippe, etc.)</p> <p>Le sauveteur doit appliquer les mesures barrières, de distance physique et d'isolement pour se protéger et protéger l'entourage :</p> <p>À partir de photos où la protection est visible, amener le participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à identifier le danger pour lui, la victime, les tiers, - à expliquer comment le supprimer ou le cas échéant dégager la victime en toute sécurité. <p><u>Loi n°2020-840 du 3 juillet 2020</u> Protection juridique du citoyen article 1721.1 de la sécurité intérieure La Prévention des risques de la vie courante Être un ambassadeur de Sécurité Civile Impact psychologique d'une intervention Les bonnes pratiques numériques face à l'urgence (Application téléphonique de sollicitation citoyenne)</p> <p><i>(L'application se fera lors des différents cas concrets.)</i></p>

PARTIE 1 : LE CITOYEN LA PROTECTION ET L'ALERTE

2^e séquence : Le citoyen l'alerte

Réf. FP alerte

Durée 7 min.

▣ Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire dans son rôle de citoyen devra être capable, au cours des différents cas concrets, de transmettre au service de secours adapté, avec rapidité et précision, l'ensemble des informations nécessaires à son intervention en répondant aux questions posées.

▣ **Matériel** : diaporama, support informatique, tableau blanc et feutres (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Découverte)</p> <p><i>Immersion</i></p>	2 min	<p>Un apprenant réalise une alerte à partir d'une situation choisie par le formateur.</p> <p>Le guider si nécessaire.</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Exposé participatif</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Démonstration commentée justifiée</i></p> <p><i>+</i></p> <p><i>reformulation</i></p>	5 min	<p>Présenter les moyens pour alerter (téléphone, borne...)</p> <p>Insister sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 4 numéros d'urgence ; - les informations minimales ; - de ne pas raccrocher avant que l'opérateur ne le dise (instructions). <p>Faire reformuler une alerte par un ou plusieurs participants à partir d'une ou plusieurs situations d'accident.</p> <p><i>(L'application se fera lors des différents cas concrets.)</i></p>

PARTIE 1 : LE CITOYEN LA PROTECTION ET L'ALERTE

3^e séquence : Le citoyen Le signal national d'alerte

Réf. FP alerte protection population

Durée 3 min.

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire dans son rôle de citoyen devra être capable d'indiquer de manière cohérente les principales mesures de protection à prendre, après avoir identifié le signal d'alerte, sans utiliser le téléphone.

Matériel : moyen sonore, support informatique, diaporama, (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Découverte et apprentissage savoir)</p> <p><i>Etude de bande son</i></p> <p><i>Exposé participatif</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Directif</i></p>	2 min	<p>Après avoir fait écouter le SNA, amener l'apprenant à donner ou indiquer les mesures de protection à prendre.</p> <p>Faire écouter ensuite le signal de fin d'alerte.</p> <p>Apport de connaissances sur : Les moyens de l'état et les réseaux sociaux (twitter, Facebook, etc.) Les cas particuliers (Barrage, le cadre épidémique, les mesures barrières et de distanciation physiques) FR-Alert, dispositif français d'alerte par téléphone</p>
<p>(Application)</p> <p><i>Reformulation</i></p>	1 min	Faire reformuler un ou plusieurs apprenants sur les mesures de protection à prendre.

PARTIE 2

LES DÉTRESSES VITALES VISIBLES (1H30 min.)

À la fin de cette partie le stagiaire sera capable :

▣ Savoir :	de reconnaître une détresse vitale visible
▣ Savoir-faire :	de réaliser immédiatement les gestes adaptés face à une détresse vitale visible
▣ Savoir-être :	d'adapter sa conduite à tenir à la victime et à la situation

Objectif spécifique 2.1 **L'obstruction complète des voies aériennes par un corps étranger** (35 min.)

▣ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, de reconnaître une obstruction totale ou partielle des voies aériennes afin de réaliser la conduite à tenir appropriée à la victime de manière rapide et conforme.

Objectif spécifique 2.2 **Les hémorragies externes** (25 min.)

▣ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, d'adopter immédiatement la conduite à tenir adaptée face à une victime présentant une hémorragie externe.

Cas concrets **Fin de la PARTIE 2** (30 min.)

▣ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue conformément aux séquences précédentes.

PARTIE 2 : LES DÉTRESSES VITALES VISIBLES

1^{re} séquence : L'obstruction **complète** des voies aériennes par un corps étranger

Réf.	FP obstruction FT 4-5-6
Durée	35 min.

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, de reconnaître une obstruction totale ou partielle des voies aériennes afin de réaliser la conduite à tenir appropriée à la victime de manière rapide et conforme.

▮ **Matériel** : diaporama ou support informatique, tableau blanc et feutres, matériel simulation, téléphone, coupe de tête, corps étranger à expulser, mannequins enfant et nourrisson, fiche évaluation cas concret (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
(Découverte) <i>Etude de cas</i> <i>ou</i> <i>Remue-méninges</i> <i>ou</i> <i>Métaplan (post-it)</i>	3 min	A partir d'une situation sur l'obstruction complète chez l'adulte, amener le participant à indiquer : - les signes - les risques - les causes - ce qu'ils feraient et le résultat attendu Faire ressortir le vécu sur cette situation.
(Apprentissage du savoir) <i>Démonstration en temps réel</i> <i>(claques dans le dos adulte)</i>	2 min	Réaliser la conduite à tenir les claques (mimées) s'avérant efficaces.

PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Apprentissage du savoir) (adulte)</p> <p><i>Démonstration Commentée Justifiée</i></p> <p style="text-align: center;"><i>ou</i></p> <p><i>Exposé participatif avec démonstration commentée justifiée du geste</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Reformulation</i></p>	10 min	<p>Commencer par la technique des claques dans le dos en insistant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comment reconnaître une obstruction complète - les points clés des claques dans le dos ; - leur efficacité. <p>Expliquer ensuite la conduite à tenir si les claques ne sont pas efficaces. Insister sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les points clés des compressions abdominales et leurs justifications. <p>Donner la conduite à tenir si efficace ou non-efficace.</p> <p>Après la reformulation des claques puis des compressions abdominales, démontrer, commenter et justifier les compressions thoraciques chez la personne obèse et la femme enceinte. S'il s'agit d'un malade alité (points clés). Préciser que ces techniques sont réalisables debout ou assis. Indiquer qu'elles sont mimées car ce sont des situations simulées.</p>
<p>(Apprentissage du savoir) (enfant et nourrisson)</p> <p><i>Démonstration Commentée Justifiée</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Reformulation</i></p>	5 min	<p>Démontrer commenter et justifier en insistant surtout sur les différences de technique notamment chez le nourrisson. (point clés)</p>
<p>(Apprentissage du savoir-faire)</p> <p><i>Apprentissage multipostes</i></p> <p style="text-align: center;"><i>ou</i></p> <p><i>Entraînement par Atelier</i></p>	9 min	<p>Insister sur le mime des techniques car cela n'est pas une réelle obstruction totale. Réaliser 3 ateliers d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adulte (claques / compressions abdominales), - enceinte/obèse (claques / compressions thoraciques), - enfant et nourrisson. <p>Pendant ces ateliers les outils pédagogiques permettant de faciliter l'apprentissage peuvent rester visibles. Constituer de préférence des groupes d'hommes et de femmes.</p> <p>Le formateur tourne dans les groupes et est particulièrement attentif au respect des consignes données.</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Exposé participatif</i></p> <p style="text-align: center;"><i>ou</i></p> <p><i>Directif</i></p>	1 min	<p>Amener à donner ou expliquer la conduite à tenir face à une obstruction partielle.</p>
<p>(Application)</p> <p>Cas concret</p>	5 min	<p>Le cas concret portera sur les claques dans le dos efficaces chez l'adulte.</p>

PARTIE 2 : LES DÉTRESSES VITALES VISIBLES

2^e séquence : Les hémorragies externes

Réf.	FP hémorragies FT 1-7
Durée	25 min.

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, d'adopter immédiatement la conduite à tenir adaptée face à une victime présentant une hémorragie externe.

Matériel : diaporama ou support informatique, tableau blanc et feutres, matériel de simulation, maquillage, tissu propre, lien large, téléphone portable, couverture, tapis de sol, (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Découverte)</p> <p><i>Etude de cas</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Remue-méninges</i></p>	2 min	<p>A partir d'une situation sur une hémorragie externe d'un membre, amener le participant à indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les signes - les risques - les causes - ce qu'ils feraient et le résultat attendu. <p>Faire ressortir le vécu sur cette situation.</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Démonstration en temps réel (compression locale seule)</i></p>	2 min	<p>La démonstration portera sur la compression locale d'un membre seul, un téléphone portable sera utilisé.</p> <p>(Attention à la gestion de l'espace.)</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Démonstration commentée justifiée</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Exposé participatif avec démonstration commentée justifiée du geste</i></p> <p><i>Reformulation</i></p>	10 min	<p>Préciser ce qu'est une hémorragie puis clarifier les risques pour la victime et le sauveteur.</p> <p>Ensuite expliquer et justifier la conduite à tenir devant une victime présentant une hémorragie d'un membre.</p> <p>La démonstration portera sur la compression locale puis sur celle du pansement compressif.</p> <p>Expliquer ensuite les cas de pose du garrot et son intérêt. (Lien avec les attentats éventuellement)</p> <p>Démontrer commenter et justifier ensuite sa pose.</p>

PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
		<p>Présenter le garrot de fabrication industrielle Insister sur les points clés.</p> <p>Expliquer ensuite la conduite à tenir si le pansement compressif est inefficace et en cas d'aggravation de l'état de la victime.</p> <p style="text-align: center;">(Attention à la gestion de l'espace.)</p>
<p>(Apprentissage du savoir-faire)</p> <p><i>Entraînement par atelier</i></p>	7 min	Compression locale / pansement compressif / garrot
<p>(Application)</p> <p>Cas concret</p>	3 min	Le cas concret portera sur la compression locale seule.
<p>(Apprentissage savoir et savoir-faire)</p> <p><i>Exposé participatif</i> ou <i>Exposé directif</i></p>	1 min	<p>Expliquer et montrer les conduites à tenir particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des saignements de nez, -d'une victime vomissant ou crachant du sang. -d'une victime perdant du sang par un orifice naturel (inhabituel). <p>Les apprenants peuvent réaliser les gestes sur eux-mêmes.</p>

CAS CONCRETS FIN DE LA PARTIE 2 : LES DÉTRESSES VITALES VISIBLES

Cas concrets fin de partie 2

Réf.

Durée 30 min.

Objectif spécifique

A la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue conformément aux séquences précédentes.

Matériel : fiche cas concret support informatique, matériel de simulation, maquillage, tapis de sol...

Techniques Pédagogiques	Durée	Recommandations
(Application) <i>Cas concrets</i>	30 min	Réaliser au minimum : - 1 cas sur l'étouffement (claques et compressions abdominales) - 2 cas sur les hémorragies externes (compression locale directe avec pansement compressif et garrot) (Ces cas concrets permettent au formateur de s'assurer de l'atteinte des objectifs de la partie 2.)

PARTIE 3

L'INCONSCIENCE (2H55 min.)

À la fin de cette partie le stagiaire sera capable de :

▣ Savoir :	reconnaitre une victime ayant perdue connaissance ou en arrêt cardiaque
▣ Savoir-faire :	de réaliser les gestes élémentaires de secours face une victime inconsciente respirant ou pas
▣ Savoir-être :	d'adopter les gestes adéquats à l'âge de la victime

Objectif spécifique 3.1 **La perte de connaissance** (50 min.)

▣ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, de maintenir libre les voies aériennes d'une victime ayant perdue connaissance, de manière rapide et conforme, après avoir vérifié sa respiration.

Objectif spécifique 3.2 **L'arrêt cardiaque** (1H35 min.)

▣ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, chez une victime en arrêt cardiaque, de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire précoce adaptée à celle-ci et d'utiliser un défibrillateur automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible.

Cas concrets **Fin de la PARTIE 2** (30 min.)

▣ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue conformément aux séquences précédentes.

PARTIE 3 : L'INCONSCIENCE

1^{re} séquence : La perte de connaissance

Réf.	FP perte de connaissance FT 9-11
Durée	50 min.

Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, de maintenir libre les voies aériennes d'une victime ayant perdu connaissance, de manière rapide et conforme, après avoir vérifié sa respiration.

Matériel : support informatique, diaporama, coupe de tête, tapis de sol, couverture, téléphone, matériel simulation, lunettes factices, (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Découverte)</p> <p><i>Etude de cas</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Remue-méninges</i></p>	5 min	<p>A partir d'une situation où une victime est inconsciente et respire <u>suite à un malaise</u>, amener le participant à indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les signes - les risques - les causes - ce qu'ils feraient et le résultat attendu. <p>Faire ressortir le vécu sur cette situation.</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Démonstration en temps réel</i></p>	2 min	<p>Réaliser l'intégralité de la conduite à tenir sans commentaires et sans témoin présent (la victime porte des lunettes factices et ses membres sont écartés)</p>

PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Démonstration commentée justifiée</i></p> <p><i>Reformulation</i></p>	15 min	<p>Réaliser la démonstration commentée et justifiée en <u>insistant fortement</u> sur les différentes étapes de la conduite à tenir. (contrôle de la conscience, libération des voies aériennes, contrôle de la respiration, mise en position latérale de sécurité, surveillance)</p> <p>Faire ressortir les points clés.</p> <p>Si le formateur le juge utile et qu'il possède le temps nécessaire il peut scinder en 2 séquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{re} séquence : Démonstration commentée, puis apprentissage du savoir-faire d'« apprécier la conscience » jusqu'à « apprécier la respiration » - 2^e séquence : Démonstration commentée puis apprentissage du savoir-faire de la « mise en PLS ». <p>A l'issue de la 2^e séquence, demander aux participants de refaire la totalité de la conduite à tenir devant une victime ayant perdu connaissance mais qui respire.</p>
<p>(Apprentissage du savoir-faire)</p> <p><i>Apprentissage multipostes</i></p> <p style="text-align: center;"><i>ou</i></p> <p><i>Apprentissage miroir</i></p>	15 min	<p>Pendant cette phase d'apprentissage les outils pédagogiques permettant de mémoriser les différentes étapes essentielles de cette séquence (contrôle conscience, libération des voies aériennes, contrôle de la respiration, mise en position latérale de sécurité, surveillance) sont visibles par les apprenants jouant le rôle d'observateur.</p> <p>Si apprentissage miroir il sera réalisé pendant la démonstration commentée.</p>
<p>(Application)</p> <p>Cas concret</p>	10 min	<p>Insister sur le résultat attendu. (Maintenir libres les voies aériennes de la victime)</p>
<p>(Apprentissage savoir)</p> <p><i>Exposé participatif</i></p> <p style="text-align: center;"><i>ou</i></p> <p><i>Directif</i></p>	3 min	<p>Expliquer et justifier :</p> <p>En présence d'une victime qui ne répond pas, ne réagit pas et respire à la suite d'un traumatisme</p> <p>Les cas particuliers. En période d'épidémie telle que le COVID19</p>

PARTIE 3 : L'INCONSCIENCE

2^e séquence : L'arrêt cardiaque

Réf.	FP arrêt cardiaque FT 2-3-8 MAT 1
Durée	1H35 min.

▮ Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, chez une victime en arrêt cardiaque, de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire précoce adaptée à celle-ci et d'utiliser un défibrillateur automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible.

▮ **Matériel** : mannequin adulte / enfant / nourrisson, DAE, vêtements pour mannequin, tapis de sol, support informatique, diaporama, coupe de tête, (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Introduction)</p> <p><i>Exposé directif</i></p>	4 min	<p>Faire une introduction sans faire nécessairement appel au vécu des apprenants. (en fonction du public car cela pourrait faire référence à des souvenirs douloureux)</p> <p>Préciser la nouvelle situation et la présence du DAE à proximité. Faire ressortir ensuite l'importance de la chaîne de survie et du mot précoce dans l'augmentation des chances du taux de survie (4 à 40 %).</p> <p>Application téléphonique sollicitation citoyenne</p>
<p>(Découverte et apprentissage du savoir) (adulte)</p> <p><i>Démonstration en temps réel</i></p>	5 min	<p>Montrer l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant un adulte inconscient qui ne respire pas. (le mannequin est habillé)</p> <p>Le DAE est apporté par le témoin après au moins 2 min de RCP.</p> <p>L'appareil analyse et délivre un choc, ensuite reprendre quelques compressions avant que les secours se présentent et prennent le relais.</p> <p>A partir de cette démonstration, demander : quels sont les objectifs des compressions, des insufflations, de l'utilisation du DAE ?</p> <p>Clarifier les réponses.</p>

PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Démonstration commentée et justifiée N°1</i></p> <p><i>(compressions thoraciques et insufflations)</i></p> <p><i>Reformulation</i></p>	<p>20 min</p>	<p>Commencer par réaliser la démonstration commentée de la réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte. Insister sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'absence de respiration, ou la respiration agonique, (Le formateur utilise une vidéo et insiste sur le fait que ce ne sont pas des mouvements respiratoires) - l'alerte ; en présence d'un tiers ou seul - les points clés des compressions thoraciques ; - puis les points clés des insufflations (Insister fortement sur l'association des 30 compressions avec les 2 insufflations) <p>Après s'être assuré de la compréhension de tous les participants poursuivre la démonstration de la réanimation cardio-pulmonaire sur l'enfant puis sur le nourrisson. (Important : préciser que la conduite à tenir sera identique chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.</p> <p><i>Mais il convient de débiter la RCP par 5 insufflations initiales avant de poursuivre par les compressions thoraciques, associer ensuite les compressions thoraciques aux insufflations à un rythme de 15 compressions pour 2 insufflations.</i></p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Démonstration commentée et justifiée N°2</i></p> <p><i>(DAE)</i></p> <p><i>Reformulation</i></p>	<p>10 min</p>	<p>Indiquer que chaque minute gagnée dans la mise en place d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) peut augmenter de 10 % les chances de survie de la victime.</p> <p>Présenter le DAE (DSA ou DEA, indiquer où on peut le trouver, rappeler son rôle, le décrire, présenter les accessoires.)</p> <p>Démontrer et justifier la mise en œuvre du DAE (indiquer de bien écouter les consignes du DAE et insister sur les points clés) chez l'adulte puis chez l'enfant et le nourrisson (avec des électrodes adaptées ou non)</p>

PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Apprentissage du savoir-faire)</p> <p>(en fonction du matériel)</p> <p><i>Entraînement par atelier</i></p> <p><i>Ou</i></p> <p><i>Apprentissage multipostes</i></p> <p><i>(Réanimation cardio-pulmonaire et DAE)</i></p>	36 min	<p>Si le formateur ne dispose pas de mannequins et de DAE en nombre suffisants il peut réaliser 3 ateliers d'apprentissage (adulte, enfant, nourrisson (si un seul DAE le mettre à l'atelier adulte))</p> <p>Laisser éventuellement les outils pédagogiques apparents pour faciliter l'apprentissage.</p> <p>Demander aux participants de refaire l'intégralité de la conduite à tenir sur leur mannequin.</p> <p>Tourner fréquemment dans les groupes pour corriger et reformuler si nécessaire.</p> <p>Questionner pour vérifier la compréhension par tous de la conduite à tenir.</p>
<p>(Apprentissage savoir)</p> <p><i>Exposé participatif</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Directif</i></p>	5 min	<p>Préciser les risques et les contraintes du DAE</p> <p><u>CAT en période d'épidémie telle que la COVID19</u></p>
<p>(Application)</p> <p><i>Cas concret</i></p>	15 min	<p>Cas concret sur l'adulte.</p> <p>Utiliser une victime simulée ou un mannequin pour jouer le rôle d'une victime inconsciente qui ne respire pas et un défibrillateur automatisé d'entraînement avec accessoires.</p>



CAS CONCRETS FIN DE LA PARTIE 3 : L'INCONSCIENCE

Cas concrets fin de partie 3

Réf.

Durée 30 min.

Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue conformément aux séquences précédentes.

Matériel : fiche cas concret, support informatique, matériel de simulation, maquillage, tapis de sol, DAE, mannequins (adulte / enfant / nourrisson) ...

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Application)</p> <p>Cas concrets</p>	30 min	<p>Réaliser au minimum 3 cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 cas sur une victime inconsciente qui respire - 2 cas sur une victime inconsciente qui ne respire pas. <p>Envisager des cas avec DAE immédiatement ou secondairement disponible.</p> <p>Envisager des cas avec DAE n'indiquant pas de choc et des cas sans DAE disponible.</p> <p>(Ces cas concrets permettent au formateur de s'assurer de l'atteinte des objectifs de la partie 3)</p>

PARTIE 4

LES DÉTRESSES CHEZ UNE VICTIME CONSCIENTE (1H25 min.)

À la fin de cette partie le stagiaire sera capable de :

▮ Savoir :	reconnaitre les signes de malaises ou de traumatismes chez une victime consciente
▮ Savoir-faire :	de réaliser les gestes élémentaires de secours face à une victime consciente présentant une détresse
▮ Savoir-être :	d'évaluer la gravité de la détresse pour alerter les secours adaptés

Objectif spécifique 4.1 **Les malaises** (25 min.)

▮ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de reconnaître les signes de malaise, d'installer la victime en position d'attente pour éviter l'aggravation de son état et de lui poser les questions essentielles afin de recourir immédiatement à un avis médical.

Objectif spécifique 4.2 **Les plaies** (15 min.)

▮ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser la conduite à tenir adaptée devant une victime présentant une plaie en fonction de la gravité et de la localisation de celle-ci.

Objectif spécifique 4.3 **Les brûlures** (15 min.)

▮ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser la conduite à tenir adaptée devant une victime présentant une brûlure en fonction de la nature et de la gravité de celle-ci.

Objectif spécifique 4.4 **Les traumatismes des os et des articulations** (5 min.)

▮ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable d'éviter toute mobilisation d'une victime consciente présentant une atteinte des os et des articulations.

Cas concrets **Fin de la PARTIE 4** (20 min.)

▮ À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue conformément aux séquences précédentes.

PARTIE 4 : LES DÉTRESSES CHEZ UNE VICTIME CONSCIENTE

1^{re} séquence : Les malaises

Réf. FP malaise

Durée 25 min.

▮ Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de reconnaître les signes de malaise, d'installer la victime en position d'attente pour éviter l'aggravation de son état et de lui poser les questions essentielles afin de recourir immédiatement à un avis médical.

▮ **Matériel** : support informatique, diaporama, maquillage, tapis de sol, couverture, (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Découverte)</p> <p><i>Etude de cas</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Remue-méninges</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Méta-plan (post-it)</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Mots-clés</i></p>	3 min	<p>A partir d'une situation sur une victime consciente présentant une douleur à la poitrine avec une pâleur, amener le participant à indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les signes - les risques - les causes - ce qu'ils feraient et le résultat attendu <p>Faire ressortir le vécu sur cette situation.</p> <p>Dans cette séquence les apprenants ont souvent un vécu important permettant de faire des liens dans la démonstration commentée ou l'exposé interactif.</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p>Démonstration Commentée Justifiée</p> <p><i>ou</i></p> <p>Exposé participatif</p> <p>Reformulation</p>	12 min	<p>Insister sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise au repos adaptée à la situation nécessaire pour éviter une aggravation - L'observation et les questions à poser à la victime qui permettent de transmettre les informations nécessaires au médecin lors de l'alerte. - Le respect des recommandations données par le médecin. - Les manœuvres physiques - La prise de sucre ou de médicaments. <p>Indiquer que d'autres signes de malaise peuvent être rencontrés mais que les différentes étapes de la conduite à tenir seront toujours les mêmes.</p> <p>(Pas d'apprentissage du savoir-faire dans cette séquence)</p>
<p>(Application)</p> <p><i>Cas concret</i></p>	10 min	Envisager une situation de malaise.

PARTIE 4 : LES DÉTRESSES CHEZ UNE VICTIME CONSCIENTE

2^e séquence : Les plaies

Réf. FP plaies

Durée 15 min.

Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, de réaliser la conduite à tenir adaptée devant une victime présentant une plaie en fonction de la gravité et de la localisation de celle-ci.

Matériel : support informatique, diaporama, maquillage, téléphone, couverture, tapis de sol, (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Découverte)</p> <p><i>Etude de cas</i></p> <p>ou</p> <p><i>Remue-méninges</i></p> <p>ou</p> <p>Mots clés</p> <p>ou</p> <p>Méta-plan (post-it)</p>	3 min	<p>A partir d'une situation sur une victime consciente présentant une plaie grave, amener le participant à indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les signes - les risques - les causes - ce qu'ils feraient et le résultat attendu <p>Faire ressortir le vécu sur cette situation.</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Démonstration commentée justifiée</i></p> <p>ou</p> <p><i>Exposé participatif avec démonstration commentée justifiée des positions d'attentes</i></p> <p>Reformulation</p>	12 min	<p>Commencer par expliquer ce qu'est une plaie et comment définir la gravité de celle-ci.</p> <p>Commenter et justifier ensuite la conduite à tenir devant une plaie grave.</p> <p>Indiquer aux participants que, quelle que soit la localisation d'une plaie grave, la conduite à tenir est toujours identique. Seule la position d'attente varie selon la localisation.</p> <p>Montrer et justifier toutes les positions d'attentes (thorax, abdomen, œil, autres...)</p> <p>Expliquer ensuite la conduite à tenir face à une plaie simple.</p> <p>(l'application se fera lors des différents cas concrets)</p>

PARTIE 4 : LES DÉTRESSES CHEZ UNE VICTIME CONSCIENTE

3^e séquence : Les brûlures

Réf.	FP brûlure
Durée	20 min.

Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, de réaliser la conduite à tenir adaptée devant une victime présentant une brûlure en fonction de la nature et de la gravité de celle-ci.

Matériel : support informatique, diaporama, maquillage, matériel simulation, tapis de sol, point d'eau, linge propre.

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Découverte)</p> <p><i>Etude de cas</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Remue-méninges</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Mots clés</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Métaplan (post-it)</i></p>	3 min	<p>A partir d'une situation sur une victime consciente présentant une brûlure grave, amener le participant à indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les signes - les risques - les causes - ce qu'ils feraient et le résultat attendu <p>Faire ressortir le vécu sur cette situation.</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Démonstration commentée justifiée</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Exposé participatif</i></p> <p>Reformulation</p>	12 min	<p>Expliquer ce qu'est une brûlure.</p> <p>Commenter et justifier d'abord la conduite à tenir devant une brûlure grave.</p> <p>Expliquer ensuite la conduite à tenir devant une brûlure simple.</p>
<p>(Apprentissage du savoir)</p> <p><i>Exposé participatif</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Directif</i></p>	5 min	<p>Commenter et justifier la conduite à tenir devant une brûlure par produits chimiques, une brûlure électrique et une brûlure interne par inhalation.</p> <p>(L'application se fera lors des différents cas concrets)</p>

PARTIE 4 : LES DÉTRESSES CHEZ UNE VICTIME CONSCIENTE

4^e séquence : Les traumatismes des os et des articulations

Réf. FP traumatismes
FT 10

Durée 5 min.

Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable, au cours des différents cas concrets, d'éviter toute mobilisation d'une victime consciente présentant une atteinte des os et de l'articulation.

Matériel : support informatique, diaporama, (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
(Découverte) <i>Etude de cas</i> <i>ou</i> <i>Remue-méninges</i>	1 min	A partir d'une situation sur une victime consciente présentant une douleur au dos suite à une chute, amener le participant à indiquer : - les signes - les risques - les causes - les risques - ce qu'ils feraient et le résultat attendu Faire ressortir le vécu sur cette situation.
(Apprentissage du savoir) <i>Démonstration commentée justifiée</i> <i>ou</i> <i>Exposé interactif</i> Reformulation	2 min	Réaliser la démonstration commentée justifiée ou l'exposé interactif du maintien tête (victime consciente allongée sur le dos se plaignant d'une douleur dorsale) Enoncer les autres atteintes traumatiques et justifier la conduite à tenir en insistant sur la surveillance.
(Apprentissage du savoir-faire) <i>Entraînement par atelier</i>	2 min	Maintien tête (L'application se fera lors des différents cas concrets)

CAS CONCRETS FIN DE LA PARTIE 4 : LES DÉTRESSES CHEZ UNE VICTIME CONSCIENTE

Cas concrets fin de partie 4

Réf.

Durée

20 min.

▮ Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue conformément aux séquences précédentes.

▮ **Matériel** : fiche cas concret, support informatique, matériel de simulation, maquillage, tapis de sol, (autres...)

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Application)</p> <p>Cas concrets</p>	20 min	<p>Envisager au minimum 3 cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sur les malaises - 1 sur les brûlures graves - 1 sur les plaies graves <p>(Ces cas concrets permettent au formateur de s'assurer de l'atteinte des objectifs de la partie 4)</p>

CAS CONCRET

DE SYNTHÈSE DE FORMATION
(50 min)

Objectif

(50 min)

- Le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue conformément aux séquences vues tout au long de la formation.

CAS CONCRETS : DE SYNTHÈSE DE FORMATION

Cas concrets fin de formation

Réf.

Durée 50 min

▣ Objectif spécifique

À la fin de la séquence, le stagiaire devra être capable de réaliser immédiatement l'action de secours attendue conformément aux séquences vu tout au long de la formation.

▣ **Matériel** : fiche cas concret, support informatique, matériel de simulation, maquillage mannequins (adulte, enfant, nourrisson), DAE, tapis de sol, (autres...).

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p>(Application)</p> <p><i>Cas concrets</i></p>	50 min	<p>Réaliser des cas concrets sur les différentes situations envisagées durant la formation. Les cas sont choisis par le formateur en fonction du degré d'atteinte des différents objectifs.</p> <p>Apprécier l'aptitude de chaque participant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître le danger éventuel - Alerter un service de secours adapté - Réaliser les gestes de premiers secours - Surveiller la victime <p>En utilisant une fiche d'évaluation, analyser avec les participants l'action de secours réalisée et la comparer avec le résultat attendu</p> <p>Apporter les corrections nécessaires.</p>

SYNTHÈSE ET CLÔTURE DE LA FORMATION

Synthèse et clôture de la formation

Réf.

Durée

10 min.
(hors tps pédago)

Objectif spécifique

Procéder à la synthèse et à la clôture de la formation.

Matériel : fiche de synthèse de la formation.

Techniques pédagogiques	Durée	Recommandations
<p><i>Discussion</i></p> <p><i>Tour de table</i></p>	10 min	<p>Vérifier que tous les documents administratifs ont été remplis puis procéder à la synthèse de la formation.</p> <p>Énoncer les résultats.</p> <p>Faire un tour de table pour leur demander leurs impressions de la journée et si la formation a répondu à leurs attentes.</p> <p>Donner les fiches de synthèse et expliquer que leur avis est important pour l'amélioration de la formation.</p> <p>Clôturer la formation en les remerciant de leurs participations active.</p>

1. GÉNÉRALITÉS

La technique pédagogique du cas concret, décrite dans un chapitre précédent, permet aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé.

A ce titre, la mise en œuvre des cas concrets va également permettre à l'équipe de formateurs d'assurer une évaluation des apprenants. Elle est formative et permet de suivre la progression pédagogique vis à vis du niveau d'atteinte de l'objectif concerné.

Les critères d'évaluation, correspondant aux cas concrets décrits ci-dessous, se situent dans la fiche individuelle d'évaluation du PSC (titre III ; annexe C)

2. DESCRIPTION

Afin d'uniformiser les formations PSC en France, une série de cas concrets a été définie dans le présent chapitre.

Cette liste est non exhaustive. Cependant, elle doit constituer la base de référence des situations d'accidents simulés à mettre en œuvre par les formateurs lors de la dispense de l'unité d'enseignement du PSC.

FC 3.1 – LA VICTIME S'ÉTOUFFE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable de mimer la conduite à tenir de la désobstruction des voies aériennes, avant de demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- Un adulte présente une obstruction totale des voies aériennes.

Lieu de l'événement

- Dans un restaurant.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Brusquement, en mangeant, un client porte les mains à son cou, se lève, ne parle plus et ne respire plus.
- *Témoin* : Un autre client du restaurant.
- *Sauveteur* : Il est installé à la table voisine.

Matériel disponible

- Tables et chaises.
- Corps étrangers et téléphone
- Fiches CE 2.1 et CE 3.1.

Maquillage

- Pas de maquillage.

FC 4.1 – LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable de réaliser une compression directe de l'endroit qui saigne. La victime devra être allongée avant de transmettre l'alerte.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime présente un saignement abondant de l'avant-bras.

Lieu de l'événement

- A domicile, dans la cuisine.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle se blesse avec un couteau.
- *Témoin* : Ami de la victime.
- *Sauveteur* : Ami dans une pièce voisine.

Matériel disponible

- Matériel de maquillage, couteau et téléphone.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 4.1.

Maquillage

- Saignement de l'avant-bras.

FC 5.1 – LA VICTIME EST INCONSCIENTE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable de mettre une victime inconsciente qui respire en PLS, en maintenant les voies aériennes de la victime libres, jusqu'à l'arrivée des secours.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime est inconsciente, respire et est allongée sur le dos.

Lieu de l'événement

- A domicile.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est allongée sur le sol, ne répond pas aux questions, ne réagit pas quand on la touche mais respire. Une boîte de médicaments est à proximité.
- *Témoin* : pas de témoin.
- *Sauveteur* : Ami de la victime, il se présente devant la victime.

Matériel disponible

- Boîte de médicaments neutralisée (le nom est effacé et remplacé par "médicament") et téléphone.
- Fiches CE 2.1 et CE 5.1.

Maquillage

- Pas de maquillage.

FC 6.1 – LA VICTIME NE RESPIRE PLUS

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable de réaliser l'enchaînement des gestes nécessaires pour reconnaître l'inconscience, l'absence de respiration et mettre en œuvre une RCP, avec ou sans DAE, en attendant l'arrivée des secours.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime est en arrêt cardiaque.

Lieu de l'événement

- Au choix.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est représentée par une victime simulée ou un mannequin.
- *Témoin* : Un passant, possesseur d'un téléphone portable, affirme avoir vu la victime s'effondrer.
- *Sauveteur* : Un passant.

Matériel disponible

- Mannequin adulte avec vêtements, téléphone portable, DAE et accessoires.
- Fiches CE 2.1 et CE 6.1.

Maquillage

- Pas de maquillage.

FC 7.1 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable d'observer la victime et de lui poser les questions essentielles pour rechercher les signes de malaise, la mettre au repos afin d'éviter l'aggravation et de demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente ressent une douleur violente à la poitrine.

Lieu de l'événement

- Dans le jardin d'une maison particulière.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Après avoir réalisé un effort, elle se plaint pour la première fois d'une douleur à la poitrine depuis 30 minutes. Elle se présente debout en se tenant la poitrine. Elle ne présente pas de traitement et n'a jamais été hospitalisée.
- *Témoin* : Pas de témoin.
- *Sauveteur* : Ami de la victime, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone, chaise.
- Fiches CE 2.1 et CE 7.1.

Maquillage

- Pâleur.

FC 7.2 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable d'observer la victime et de lui poser les questions essentielles pour rechercher les signes de malaise, la mettre au repos afin d'éviter l'aggravation et de demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente est couverte de sueur ne se sent pas bien et réclame du sucre.

Lieu de l'événement

- Dans un lieu public.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle s'appuie au mur, dit qu'elle est diabétique et réclame du sucre.
- *Témoin*: Public.
- *Sauveteur* : Public ; il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone, chaises.
- Fiches CE 2.1 et CE 7.1.

Maquillage

- Sueurs et pâleur.

FC 7.3 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable d'observer la victime et de lui poser les questions essentielles pour rechercher les signes de malaise, la mettre au repos afin d'éviter l'aggravation et de demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente a du mal à respirer et présente des difficultés à s'exprimer.

Lieu de l'événement

- Dans un bureau.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est debout devant la fenêtre, dit avoir de l'asthme et réclame son médicament.
- *Témoin* : Collègue de bureau.
- *Sauveteur* : Collègue de la victime, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone, bureau, chaise.
- Médicaments neutralisés à portée de main.
- Fiches CE 2.1 et CE 7.1.

Maquillage

- Sueurs.

FC 7.4 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable d'observer la victime et de lui poser les questions essentielles pour rechercher les signes de malaise, la mettre au repos afin d'éviter l'aggravation et de demander un avis médical.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une paralysie du bras et de la jambe, du même côté et elle a la bouche déformée.

Lieu de l'événement

- Dans sa cuisine.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est assise par terre contre le mur. Elle a du mal à prononcer correctement les mots.
- *Témoin*: Sans.
- *Sauveteur* : Un ami de la famille.

Matériel disponible

- Téléphone.
- Fiches CE 2.1 et CE 7.1.

Maquillage

- Sueurs et pâleur.

FC 8.1 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE PLAIE GRAVE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable d'installer la victime en position d'attente, avant d'alerter les secours d'urgence.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une plaie au thorax provoquée par un outil pointu, qui n'est plus dans la plaie.

Lieu de l'événement

- Dans la rue.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est à genoux, sur le trottoir et se tient la poitrine.
- *Témoin*: Passant.
- *Sauveteur* : Passant, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone et outil pointu.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 8.1.

Maquillage

- Pâleur, sang sur la main et plaie du thorax.

FC 8.2 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE PLAIE GRAVE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable d'installer la victime en position d'attente, avant d'alerter les secours d'urgence.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une plaie de l'abdomen suite à une rixe. Le couteau n'est plus dans la plaie.

Lieu de l'événement

- Dans la rue.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est à genoux, sur le trottoir et pliée en deux.
- *Témoin*: Passant.
- *Sauveteur* : Passant, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone et couteau.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 8.1.

Maquillage

- Pâleur, sang sur la main et plaie de l'abdomen.

FC 8.3 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE BRÛLURE GRAVE

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable de refroidir immédiatement la brûlure et alerter les secours après avoir allongé la victime.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une brûlure de l'avant-bras après avoir renversé une casserole d'eau bouillante.

Lieu de l'événement

- A domicile.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Elle est debout dans la cuisine.
- *Témoin*: Sans.
- *Sauveteur* : Un ami, il se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone et casserole (eau froide).
- Douche ou lavabo.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 8.2.

Maquillage

- Brûlure de l'avant-bras et de l'eau sur le sol.

FC 8.4 – LA VICTIME PRÉSENTE UN TRAUMATISME

1. Objectif spécifique

A la fin de la séquence, l'apprenant devra être capable d'inviter la victime à éviter toute mobilisation et d'alerter les secours.

2. Scénario du cas

Description de la situation

- La victime consciente présente une douleur violente dans le dos et la nuque après une chute d'une échelle.

Lieu de l'événement

- Dans un jardin.

3. Organisation du cas

Consignes aux acteurs de la scène

- *Victime* : Allongée au sol, elle se plaint du dos et de la nuque.
- *Témoin*: Aucun.
- *Sauveteur* : Le voisin se présente devant elle.

Matériel disponible

- Téléphone.
- Echelle.
- Fiches CE 1.1, CE 2.1 et CE 8.3.

Maquillage

- Pas de maquillage.

Critères d'Évaluations (CE)

1. GÉNÉRALITÉS

L'évaluation des apprenants à l'unité d'enseignement PSC nécessite des outils à destination des équipes pédagogiques de formation.

A ce titre, la mise en œuvre de l'évaluation des apprenants est formative, permettant ainsi de mesurer l'état d'avancement de la progression pédagogique et le niveau d'atteinte de l'objectif concerné.

Le principal intérêt de ces critères d'évaluation réside dans le fait de les uniformiser en fonction de l'objectif spécifique visé, quel que soit le formateur qui évalue en France.

2. DESCRIPTION

Le formateur trouvera dans ce chapitre, une série de critères d'évaluation directement liés à la série de cas concrets définis dans le chapitre précédent.

Le premier rôle de ces critères est de permettre aux formateurs d'effectuer une évaluation formative.

Par ailleurs, ces dispositions n'excluent pas la possibilité offerte à un formateur de créer, en sus, ses propres critères d'évaluation, en lien avec des fiches de cas concrets qu'il devra concevoir. Si tel est le cas, elles devront respecter la doctrine d'évaluation définie dans le présent référentiel.

CE 1.1 – LA PROTECTION

Situation évaluable

Une ou plusieurs personnes sont exposées à un danger contrôlable.

Objectif

A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable, notamment, d'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente de lui-même, de la victime et des autres personnes présentes, des dangers environnants, mais aussi, du suraccident en utilisant, si nécessaire, les moyens à sa disposition.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Effectue une approche prudente de la zone de danger ?
- Supprime ou écarte le danger ?
- Dégage rapidement la victime si le danger ne peut être supprimé ou écarté ?
- Effectue un balisage improvisé empêchant toute intrusion fortuite dans la zone de danger ?
- Ne s'expose pas ou n'expose pas d'autre personne au danger ?

CE 2.1 – L'ALERTE

Situation évaluable

Une victime est exposée à un danger et une aide extérieure est nécessaire.

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, d'assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Trouve un moyen de transmettre l'alerte ?
- Transmet l'alerte à un service de secours adapté à la situation ?
- Donne toutes les informations nécessaires à l'intervention du service de secours ?
- Interrompt la communication à la demande des secours ?

CE 3.1 – LA VICTIME S'ÉTOUFFE

Situation évaluable

Un adulte présente une obstruction totale des voies aériennes.

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, de réaliser immédiatement les gestes de secours nécessaires à une personne victime d'un étouffement avant de demander un conseil médical.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Demande à la victime « **est-ce que vous vous étouffez ?** » ?
- Donne 5 claques vigoureuses dans le dos (entre les deux omoplates, avec le plat de la main, de façon vigoureuse) ?
- Réalise 5 compressions abdominales si les claques dans le dos sont inefficaces (au-dessus du nombril sans appuyer sur le sternum, la direction des compressions est conforme, la compression est suffisante) ?
- Recommence la séquence 5 claques dans le dos 5 compressions abdominales si la désobstruction n'est pas obtenue ?
- Interrompt la manœuvre dès la désobstruction obtenue ?
- Demande un avis médical ?
- Parle régulièrement à la victime en attendant les secours ?

CE 4.1 – LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

Situation évaluable

Une victime présente un saignement abondant.

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, notamment, de réaliser les gestes de secours d'urgence nécessaires à une personne victime d'un saignement abondant.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Comprime ou fait comprimer (main de la victime) sans délai et directement l'endroit qui saigne avec la main et/ou un tampon relais (la compression recouvre la totalité de la plaie est suffisante et permanente) ?
- Allonge la victime en position horizontale ?
- Fait donner ou donne l'alerte ?
- Vérifie l'arrêt du saignement ?
- Protège la victime contre le froid ou la chaleur ?
- Parle régulièrement à la victime ?

CE 5.1 – LA VICTIME EST INCONSCIENTE

Situation évaluable

La victime est inconsciente, respire et est allongée sur le dos.

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, de reconnaître l'inconscience d'une victime, d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier sa respiration, les signes de circulation et de réaliser les gestes de secours qu'impose son état pour assurer sa survie.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Vérifie l'inconscience de la victime en lui parlant et en la touchant ?
- Crie « à l'aide » s'il est seul ?
- Assure la liberté des voies aériennes en basculant la tête de la victime en arrière, en élevant son menton et en ouvrant sa bouche pour retirer d'éventuels corps étrangers ?
- Vérifie la présence de la respiration de la victime (regarde, écoute et sent) 10 secondes au plus ?
- Installe la victime sur le côté, en position stable, en limitant au maximum les mouvements de la nuque, tout en gardant accès à ses voies aériennes et au contrôle de sa respiration ?
- Alerte ou fait alerter les secours ?
- Contrôle la respiration de la victime ?

CE 6.1 – LA VICTIME NE RESPIRE PAS

Situation évaluable

La victime est inconsciente, ne respire pas et est allongée sur le dos.

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, notamment, de reconnaître l'inconscience d'une victime, d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier sa respiration et de réaliser les gestes de secours qu'impose son état pour assurer sa survie.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Appelle « à l'aide ! » s'il est seul ?
- Recherche l'arrêt de la respiration (10 secondes au plus) ?
- Fait alerter les secours ou alerte les secours (s'il est seul) et demande un DAE ?
- Réalise 30 compressions sternales (la victime est allongée sur le dos sur un plan dur si possible (cf. : fiche technique), l'amplitude, le rythme et la fréquence sont respectés ?
- Réalise 2 insufflations qui entraînent un soulèvement visible de la poitrine (l'insufflation est lente, progressive et sans fuite) ?
- Poursuit les compressions thoraciques et les insufflations à un rythme de 30/2 jusqu'à l'arrivée d'un DAE ou des secours ?
- Met en œuvre sans délai le DAE dès qu'il est disponible (colle correctement les électrodes, ne touche pas la victime pendant l'analyse et la délivrance du choc) ?
- Respecte les recommandations du DAE jusqu'à l'arrivée des secours ?

CE 7.1 – LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE

Situation évaluable

La victime consciente se plaint d'un malaise.

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, d'observer une victime qui se plaint, de lui poser les questions essentielles, de l'installer en position d'attente pour éviter l'aggravation, de recourir si nécessaire à un avis médical et de respecter les recommandations des secours.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Ecoute la victime et recherche les signes de malaise ?
- Propose à la victime de se mettre au repos immédiatement ?
- Interroge la victime sur son état de santé en lui posant les questions essentielles :
 - Qu'elle âge avez-vous ?
 - Depuis combien de temps ?
 - Est-ce la première fois ?
 - Prenez-vous des médicaments ?
 - Avez-vous été hospitalisé ?
- Appelle les secours médicalisés et décrit fidèlement la situation ?
- Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la reconforter ?
- Aide la victime à prendre le traitement (ou du sucre), prescrit par son médecin, à sa demande ou à celle des secours ?

CE 8.1 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE PLAIE GRAVE

Situation évaluable

La victime consciente présente une plaie grave

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, notamment, d'observer une victime qui se plaint, de lui poser les questions essentielles, de l'installer en position d'attente pour éviter l'aggravation et de recourir, si nécessaire, à un avis médical ainsi que de respecter les recommandations des secours.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Identifie la gravité de la plaie ?
- Installe la victime dans une position d'attente adaptée à la localisation de la plaie ?
- Alerte les secours d'urgence ?
- Protège la victime contre le froid, le chaud ou les intempéries ?
- Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la reconforter ?

CE 8.2 – LA VICTIME PRÉSENTE UNE BRÛLURE

Situation évaluable

La victime consciente présente une brûlure due à la chaleur.

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, d'observer une victime qui se plaint, de lui poser les questions essentielles, de l'installer en position d'attente pour éviter l'aggravation, de recourir si nécessaire à un avis médical et de respecter les recommandations des secours.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Refroidit sans délai la surface brûlée en l'arrosant avec de l'eau (cf : fiche de procédure brûlure) jusqu'à l'obtention d'un avis médical ?
- Retire les vêtements qui sont sur la brûlure sauf la dernière couche ?
- Allonge la victime si la brûlure est étendue ?
- Protège la brûlure si elle est simple ?
- Demande un avis médical si la brûlure est grave ou s'il s'agit d'un enfant ou d'un nourrisson ?
- Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la reconforter ?

CE 8.3 – LA VICTIME PRÉSENTE UN TRAUMATISME

Situation évaluable

La victime consciente présente, après un traumatisme, une douleur du dos, de la nuque ou de la tête.

Objectif

A la fin du cas concret, l'apprenant sera capable, d'observer une victime qui se plaint, de lui poser les questions essentielles, de l'installer en position d'attente pour éviter l'aggravation, de recourir, si nécessaire, à un avis médical et de respecter les recommandations des secours.

Critères d'évaluation de l'action spécifique attendue

Est-ce que l'apprenant à la formation :

- Demande à la victime de ne pas bouger et évite toute mobilisation ?
- Alerte les secours d'urgence ?
- Protège la victime contre le froid, le chaud ou les intempéries ?
- Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la reconforter ?
- Si possible stabiliser le rachis cervical dans la position ou il se trouve en maintenant sa tête ?



Titre 3 – ANNEXES

	Titre	/Chap	Pages
Annexe A Fiche de présence	03	.	82
Annexe B Liste du matériel pour dispenser le PSC	03.	A.	83 à 84
Annexe C Règles élémentaires d'hygiène	03.	B.	85 à 87
Annexe D Fiche individuelle d'évaluation du PSC	03.	C.	88
Annexe E Evaluation de la formation	03.	D.	89
Annexe F Procédure administrative - Archivage	03.	E.	90 à 91
Annexe G Certificat de compétences « PSC »	03.	F.	92
Annexe H Attestation Formation Continue PSC	03.	G.	93 à 94
Annexe I Gestes qui sauvent	03.	H.	95 à 96
Annexe J Synopsis de formation après FOAD (4heures)	03.	J.	97 à fin

- Annexe A -
Fiche de présence »

Logo
AEDS
CDEDS

Fédération Nationale d'Enseignement
et de Développement du Secourisme



Premiers Secours Citoyen

Fiche de présence Formation PSC*
Fiche de présence Formation Continue FPSC*

Période du _____ au _____

Nom du client _____

Lieu de formation _____

Volume horaire
7h de face à face pédagogique minimum*
3h de face à face pédagogique minimum*

	Apprenants				
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

	Formateur				
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
1					

* barrer la mention inutile



- Annexe B - LISTE DU MATÉRIEL POUR DISPENSER L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT « PSC »

Pour les besoins de la mise en œuvre pédagogique d'une action de formation à l'unité d'enseignement « Premiers secours citoyen » et du présent référentiel national de pédagogie de sécurité civile relatif à la pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3, la liste du matériel suivante s'applique pour un groupe de 10 apprenants :

1. LES MATÉRIELS LOGISTIQUES

La formation doit se dérouler dans un local présentant au minimum les caractéristiques suivantes

- La pièce doit être chauffée et, si besoin tempérée,
- Des sanitaires doivent être à proximité ;
- 11 chaises sont à disposition, 1 table pour le formateur.

2. LES MATÉRIELS PEDAGOGIQUES

Les moyens matériels pédagogiques à mettre à disposition sont les suivants :

2.1 Un lot de matériel minimum, contenant :

- 1 Recommandations relatives à l'unité d'enseignement du « PSC ».
- 1 ordinateur et vidéo projecteur.
- Supports informatiques
- Matériel de pansement compressif improvisé.
- Matériel de simulation pour cas concrets.
- 1 tableau (papier, blanc...).
- 1 mannequin de RCP adulte et matériel de rechange.
- 1 mannequin de RCP enfant et matériel de rechange.
- 1 mannequin de RCP nourrisson et matériel de rechange.
- Vêtements pour mannequin
- Matériel d'entretien des mannequins.
- Matériel de maquillage.
- 1 défibrillateur automatisé externe de formation et leurs accessoires.
- Vêtements usagés.
- 1 maquette de tête.
- Fiches de cas concrets.
- Fiches d'évaluation liées aux cas concrets.
- Fiches individuelles d'évaluation

2.2 Un lot de matériel facultatif, contenant les éléments suivants :

- Mannequins multipostes.
- Mannequin pour désobstruction des VA.
- Trousse de secours (plaie simple).
- Tableau feutre ou autre et pictogrammes.
- Supports informatiques de mise en situation.
- Supports informatiques de précisions techniques ou planches illustrées.
- Téléphone Android.
- Tablette Android

- Annexe C - RÈGLES ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE

Pour les besoins de la formation à l'unité d'enseignement « premiers secours citoyen » les formateurs utilisent différents outils pédagogiques (mannequins...), qui nécessitent des règles élémentaires d'hygiène.

1. LES MANNEQUINS

Les mannequins sont utilisés pour l'apprentissage de la ventilation artificielle orale et des compressions thoraciques.

1.1 Conditions d'utilisation des mannequins par le formateur et les apprenants

Les mannequins ne pourront pas être utilisés par les personnes qui présentent :

- Une lésion cutanée (plaies non protégées, herpès...) sur les mains, la bouche ou les lèvres ;
- Une maladie infectieuse transmissible.

1.2 Règles d'utilisation du mannequin au cours de la formation

- S'assurer que les utilisateurs du mannequin (apprenants et formateurs) ont les mains propres ou leur demander de se laver les mains.
 - Utiliser des peaux de visages individuelles pour chaque participant
- Où
- Utiliser des écrans faciaux protecteurs pour chaque participant et nettoyer la face et la bouche du mannequin avec un liquide de nettoyage recommandé par le fabricant ;
- Et
- Simuler le dégagement de l'arrière-gorge pour le désencombrement des voies aériennes supérieures

En tout état cause respecter les règles d'utilisation préconisées par le fabricant.

Expliquer aux apprenants la mise en place des différents éléments sur le mannequin avant utilisation.

1.3 Procédure de nettoyage des mannequins

- Le nettoyage du mannequin doit être réalisé en frottant vigoureusement avec une gaze imbibée d'un produit nettoyant recommandé par le fabricant ou, éventuellement, avec de l'eau de Javel à 12° diluée au 1/10^e ;
- Laisser agir 30 secondes ;
- Essuyer ensuite avec une gaze propre.

1.4 Entretien des mannequins

- Rechercher régulièrement l'existence de signes de détérioration (fissures ou déchirures des surfaces en matière plastique) qui rendent un bon nettoyage difficile ou impossible.

Après chaque séquence pédagogique, il faut :

- Démonter les mannequins et les laver à l'eau tiède et au savon, puis rincer à l'eau claire ;
- Retirer et changer le sac « poumon » ou les voies aériennes ;
- Désinfecter les mannequins avec une solution recommandée par le fabricant ou de l'eau de Javel, à 12° diluée au 1/10^{-ème}
- Laver les vêtements et les cheveux des mannequins lorsqu'ils sont sales (ou au moins tous les mois) ;
- Tenir un registre d'entretien pour chaque mannequin ;
- Noter les inspections, les réparations effectuées et l'entretien régulier. Le registre sera daté et signé par le formateur.

Le formateur doit impérativement prendre connaissance des recommandations du fabricant indiquées dans le « guide de l'utilisateur » fourni avec chaque mannequin et les RESPECTER.

2. LE MATÉRIEL DE MAQUILLAGE ET LES COSMÉTIQUES

Pour l'élaboration de mises en situation (démonstration pratique, cas concret...), les formateurs font appel à des produits de maquillage spécialisés qui doivent offrir toutes les garanties d'utilisation vis-à-vis des personnes et des victimes simulées qui les utilisent.

Tout vendeur de matériel de maquillage et de cosmétiques doit être en mesure de justifier de la conformité des produits qu'il met sur le marché, ce qui veut dire que tout vendeur doit pouvoir fournir un justificatif prouvant que ses produits sont enregistrés auprès des services du ministère chargé de la santé, que les formules de ses produits sont déposées dans les centres antipoison et qu'il respecte la conformité de l'étiquetage sur ses produits.

Les formateurs doivent donc :

- Respecter la réglementation concernant les produits de maquillage et n'utiliser que des produits répondant à la législation et à la réglementation en vigueur.
- S'assurer que la personne à maquiller ne présente pas une allergie connue à de tels produits.
- S'assurer de la conformité des produits utilisés en réclamant à leur fournisseur, un justificatif.

L'utilisateur qui omettrait de s'assurer de cette conformité pourrait voir sa responsabilité personnelle engagée, en cas d'accident dermatologique lié à l'utilisation de substance n'offrant pas toutes les garanties requises.

- Annexe D - FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI ET DE CAS CONCRET



Unité d'enseignement « PSC »

FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI ET DE CAS CONCRET

Date de la formation :

Nom et prénom du participant :

Né(e) le : à Département

Activité d'apprentissage du savoir-faire	TECH	O / N(1)	Observations :
Compression locale	1		
Compressions thoraciques	2		
Défibrillation	3		
Désobstruction par la méthode des claques dans le dos	4		
Désobstruction par la méthode des compressions abdominales	5		
Désobstruction par la méthode des compressions thoraciques	6		
Garrot	7		
Insufflations	8		
Libération des voies aériennes	9		
Maintien de la tête	10		
Position latérale de sécurité	11		
Défibrillation automatisée externe (Mat)	12		
Cas concret, mise en situation :		O / N(1)	Observations :
1- Protéger :			
2- Alerter :			
3- Secourir : Obstruction aigüe des V.A.			
Hémorragie externe :			
Traumatismes, plaies, brûlures.			
Malaises			
Perte de connaissance			
Arrêt cardiaque			

(1) O / N : Renseigner par « OUI » ou « NON »

A participé à toutes les phases de la formation : OUI / NON

A réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage : OUI / NON

A participé une fois au moins, en qualité de sauveteur, à une activité d'application (cas concrets, simulation) OUI / NON

(* Rayer la mention inutile)

Nom et signature du formateur

Nom et signature du participant :



- Annexe E - ÉVALUATION DE LA FORMATION



Unité d'enseignement « PSC »

Evaluation de la formation

Nom et prénom du participant (facultatif) :

Date de la formation :

Nom de la structure et adresse du lieu de la formation :

.....

	1	2	3	4
Qu'avez-vous pensé de :	Pas du tout satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait
1 - Méthodes et techniques pédagogiques (théorie et pratique)				
2 - Outils pédagogiques (manuels, défibrillateur, etc.)				
3 - Du formateur / formatrice				
4 - Contenu de la formation				
5 - Des connaissances acquises				
6 - La clarté des objectifs				
7 - Déroulement de la formation				
8 - La logistique (accueil, locaux etc.)				
9 - Votre degré de satisfaction globale pour ce stage				

Quels sont les points positifs de cette formation ?

.....

.....

.....

Quels sont les points à améliorer de cette formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....



- Annexe F - PROCEDURE ADMINISTRATIVE ARCHIVAGE

1- PROCEDURE PSC / FC PSC

Avant de déclarer votre session sur l'outil de gestion interne, il convient de s'assurer que les formateurs intervenants sous couverts de la FNEDS soient :



Adhérent



A minima, titulaire du certificat de compétence (bnmps+pae3/1) (PAE FPSC)



A jour de formation continue

Ouverture et clôture de session

- a) Saisir dans votre espace adhérent les informations demandées concernant votre formation, et ce, **au plus tard 4 jours avant** le début de votre session.
- b) Une fois la session terminée, vous devez envoyer l'intégralité du dossier administratif (Fiches d'émargement, fiches d'évaluation individuelle, fiches d'évaluation de la formation) à l'EPN (epn-fneds@orange.fr) pour contrôle de conformité.
Les **délais d'envoi sont définis au conseil d'administration précédent l'assemblée générale annuelle**.
- c) Dès le retour de l'EPN, vous pourrez valider votre PV dans votre espace interne, ce qui vous permettra de récupérer vos certificats de compétences délivrés et signés par le/la représentant(e) de la FNEDS

Pour les formations continues, devront être jointes au dossier administratif la copie des certificats de compétences initiaux.

Il existe en France des règles communes et précises d'archivage et de conservation de documents.

Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, telles les actions de formation de sécurité civile dispensées par les organismes de formations habilités par le ministère chargé de la sécurité civile.

L'archivage du procès-verbal certifiant l'aptitude ou l'inaptitude des participants est du ressort de l'autorité préfectorale.

Le dossier administratif comprenant les fiches individuelles de suivi est soumis aux règles communes d'archivage et de conservation par les délégations départementales affiliées à la FNEDS ayant dispensés la formation.

Pour toutes formations PSC la méthode d'archivage est la suivante :

	Évaluation du participant	Durée	Évaluation de la formation	Durée	Procès-verbal de la formation	Durée
FNEDS					X	30 ans
Département	X	5 ans	X	5 ans	X	30 ns



CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN SAUVETEUR – PSC

Montpellier, le 09 novembre 2024

- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles R.720-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 09 novembre 2024 portant habilitation de la Fédération Nationale d'Enseignement et de Développement du Secourisme pour les formations aux premiers secours ;
- Vu le procès-verbal de l'équipe pédagogique n° PSC-2024-034003, établi en date du 09 novembre 2024.

La présidente, déclarant que

Monsieur Mathieu VALEZ,

Né le 07 mars 2010 à Montpellier (34)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen sauveteur, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2024 susvisé, dérive à **Monsieur Mathieu VALEZ** le présent certificat de compétences.

Marie-Sylvie INACIO

FORMATION CONTINUE EN PSC

L'obligation et la périodicité de formation continue relèvent de l'autorité d'emploi.
La durée et le contenu sont fixés par arrêté du ministre chargé de la sécurité civile.
(cf arrêté du 20 décembre 2020 titre 1, article 7)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE
CITOYEN SAUVETEUR – PSC**
Programme 2025

Montpellier, le 10 novembre 2024

- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles R.726-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté du 21 décembre 2020 modifié portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours
- Vu l'arrêté du 09 novembre 2024 portant habilitation de la Fédération Nationale d'Enseignement et de Développement du Secourisme pour les formations aux premiers secours ;
- Vu la circulaire du 03 septembre 2024 relative aux programmes 2025 pour les unités d'enseignements des premiers secours ;
- Vu le procès-verbal de l'équipe pédagogique n° FC PSC-2024-034003, établi en date du 10 novembre 2024

La présidente, atteste que

Monsieur Mathieu VALEZ,

Né le 07 mars 2010 à Montpellier (34)

a suivi une session de formation continue relative à l'unité d'enseignement

« premiers secours citoyen » (PSC)

qui s'est déroulée du 09 novembre 2024 au 09 novembre 2024, à Montpellier (34).

En foi de quoi, nous délivrons à l'intéressé la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FC PSC - FNEDS - n° 2024/0001



GESTES QUI SAUVENT

Les sensibilisations aux «gestes qui sauvent» peuvent être dispensées par les organismes habilités à dispenser à *minima* la formation «premiers secours citoyen» (PSC) suivant les dispositions des articles R. 726-3 et suivants du code de la sécurité intérieure.

Durée de la formation

Ces sensibilisations sont dispensées en présentiel et sur une durée de deux heures minimum selon le programme en vigueur

A défaut d'un référentiel interne de formation déposé auprès du ministre en charge de la sécurité civile, les formations doivent être conformes aux recommandations techniques et pédagogiques publiées sur le site internet de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.*

Ces recommandations techniques sont établies par un comité médico-pédagogique dont la composition et les missions sont fixées par un arrêté conjoint du ministre en charge de la sécurité civile et du ministre en charge de la santé.

Ref : Arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière citoyenne de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours Annexe 1 chap.2.6

**ATTESTATION DE SENSIBILISATION
AUX GESTES QUI SAUVENT**

Montpellier, le 10 novembre 2024

La Fédération Nationale d'Enseignement et de Développement du Secourisme, atteste que

Monsieur Mathieu VALEZ,
Né le 07 mars 2010 à Montpellier (34)

a suivi une séance de sensibilisation de deux heures aux gestes qui sauvent.

Le formateur
Marie INACIO - Formatrice
signature



Le titulaire de l'attestation

Cette attestation n'équivaut pas à un certificat de compétences de citoyen sauveteur (PSC)

- Annexe J - SYNOPSIS FORMATION APRES FOAD (4heures) PSC



Premiers Secours Citoyen



SYNOPSIS DE FORMATION PSC (FOAD)



SOMMAIRE

Présentation de la formation	Page 3
Matériel pédagogique	Page 4
Programme	Page 5
Synopsis de Formation	Page 6
Exemple : Accident de travail simulé	Page 7
Exemple : Fiche de mise en situation	Page 8

PRESENTATION DE LA FORMATION

Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant dans son rôle de citoyen doit être capable d'exécuter correctement les gestes élémentaires de secours destinés à se protéger, protéger la victime ainsi que les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime mais également préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Public concerné :

La formation « PSC » est ouverte à toute personne citoyenne, à partir de 10 ans, qui souhaite acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, pour se protéger, protéger la, les victimes, ou les tiers pour porter secours.

Prérequis nécessaires :

Aucun.

Allègement de formation :

« Formation ouverte à distance (FOAD)

La FNEDS bénéficie d'un partenariat pour pouvoir réaliser ces formations.

La solution **Salvum** a été choisie comme Formation à distance.

Nombre de participants :

De 2 à 10 apprenants.

Durée :

Suite à la validation des connaissances acquises en ligne.

La durée de formation en présentielle sera a minima de 4h. ».

Validation de la formation :

Le certificat de compétence PSC est délivré aux apprenants qui ont

- participé à toutes les phases de la formation
- réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage
- participé une fois au moins, en qualité de sauveteur, à une activité d'application

Formation continue :

Non obligatoire

Encadrement :

Pour l'unité d'enseignement PSC, le ratio d'encadrement est fixé à un formateur pour un groupe de deux à dix apprenants pour les phases de formation en présentiel.

La formation sera réalisée principalement en face à face pédagogique.

Contenu de la formation :

- 1^e Partie : Les détresses vitales visibles
- 2^e Partie : L'inconscience

Remarque : pour garder la cohérence établie par ce guide pédagogique, il est recommandé de respecter la chronologie du déroulement des différentes parties et séquences. Toutefois, en fonction des publics et des contraintes locales, le déroulement des parties pourra, à titre exceptionnel, être modifié.

MATERIEL PEDAGOGIQUE

RESSOURCES DOCUMENTAIRES :

- RIF RIC PSC;
- Synopsis et programme de la formation ;
- Scénario pédagogique ;
- Recommandations relatives à l'unité d'enseignement PSC ;
- Vidéo des gestes de secours

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

- Fiche de présence ;
- Fiche de renseignements
- Fiche de remise des attestations de formation ;
- Fiche individuelle de suivi et de cas concret
- Attestation de fin de formation.
- La remise d'un mémento à la fin de la formation est **obligatoire**

OUTILS PEDAGOGIQUES :

- Ordinateur et vidéoprojecteur ;
- Diaporama ;
- Documentation concernant les techniques pédagogiques de travail de groupe ;
- Photos pour les techniques pédagogiques de photo-expression ;
- Paper board et marqueurs ;
- Tableau blanc et marqueurs effaçables.

MATERIEL DE SECOURISME :

- 1 DAE de formation avec électrodes adultes et pédiatriques;
- Accessoires DAE ;
- 1 téléphone portable factice ;
- 1 mannequin RCP adulte ;
- 1 mannequin RCP enfant ;
- 1 mannequin RCP nourrisson;
- Dispositif de protection individuel ;
- 1 mannequin Heimlich nourrisson;
- Matériel d'entretien DAE et mannequin ;
- 1 coupe de tête LVA ;
- Matériel pour 5 ateliers saignement abondant (Liens, linges, CHUT, nécessaire pour garrot tourniquet improvisé, garrot tourniquet industriel, gants de protection, plaies, flaque de sang, etc.) ;
- Matériels nécessaires pour 5 ateliers étouffement : Corps étranger, etc. ;
- 5 tapis pour le sol,
- Couvertures et couvertures de survie ;
- Maquillage et matériel de simulation.

PROGRAMME FORMATION APRES FOAD (4heures) PSC

Demi-journée	
00 h 10	<i>Ouverture de la formation</i>
00 h 10	<i>Réactivation de mémoire Questions diverses</i>
00 h 40	Secourir : La victime saigne abondamment
00 h 40	Secourir : La victime s'étouffe
00 h 10	PAUSE
00 h 45	Secourir : La victime ne répond pas mais elle respire
00 h 45	Secourir : La victime ne répond pas et ne respire pas
00 h 10	<i>Clôture de la formation</i>

SYNOPSIS FORMATION APRES FOAD (4heures) PSC

COMPETENCE VISEE	CONTENU RESUME	METHODE PEDAGOGIQUE	INDICATEUR DE REUSSITE	DUREE
Ouverture de la formation	- Présentation de la formation - Présentation du formateur	Exposé participatif.	Connait le déroulement de la formation, le programme et les modalités d'obtention de la formation PSC	15 mn
	Présentation des apprenants PSC	Tour de table.	Connait les attentes des autres participants vis-à-vis de la formation.	
Séquence 1	Réactivation de mémoire Sur la FOAD effectué	Tour de table.	Les apprenants sont capables de répondre aux questions du formateur	15 mn
Séquence 2.1	La victime s'étouffe : - Différence entre obstruction totale et partielle. - Les tapes dans le dos, les compressions abdominales ou thoraciques. - Désobstruction des voies aériennes chez l'adulte ou le grand enfant, chez le nourrisson (ou petit enfant), chez une femme enceinte ou une personne obèse.	Activité d'apprentissage : - Démonstration commentée justifiée miroir. - Entraînement par atelier.	Cite le résultat à atteindre et réalise l'action de secours adaptée. Par la réalisation de cas concrets (Voir RIF RIC Chapitre 3 Cas concrets page 57 à 69) (Voir RIF RIC Chapitre 3 Critères d'évaluation 70 à 80)	45 mn
Séquence 2.2	La victime saigne abondamment : - La compression manuelle. - La protection face au risque de transmission de maladie. - Le pansement compressif - Le garrot tourniquet.	Activité d'apprentissage : Démonstration pratique. Entraînement par atelier.	Cite le résultat à atteindre et réalise l'action de secours adaptée. Par la réalisation de cas concrets (Voir RIF RIC Chapitre 3 Cas concrets page 57 à 69) (Voir RIF RIC Chapitre 3 Critères d'évaluation 70 à 80)	45 mn
PAUSE				15 mn
Séquence 3.1	La victime ne répond pas mais elle respire : - La Position Latérale de Sécurité. - Les cas particuliers - En présence d'une victime qui ne répond pas, ne réagit pas et respire à la suite d'un traumatisme- Les cas particuliers En période d'épidémie telle que le COVID 19	Activité d'apprentissage : Démonstration pratique. Entraînement par atelier.	Cite le résultat à atteindre et réalise l'action de secours adaptée. Par la réalisation de cas concrets (Voir RIF RIC Chapitre 3 Cas concrets page 57 à 69) (Voir RIF RIC Chapitre 3 Critères d'évaluation 70 à 80)	45 mn
Séquence 3.2	La victime ne répond pas et ne respire pas : - La Réanimation Cardio Pulmonaire. - L'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe. - Les cas particuliers.	Activité d'apprentissage : Démonstration pratique. Entraînement par atelier	Cite le résultat à atteindre et réalise l'action de secours adaptée. Par la réalisation de cas concrets (Voir RIF RIC Chapitre 3 Cas concrets page 57 à 69) (Voir RIF RIC Chapitre 3 Critères d'évaluation 70 à 80)	45 mn
Clôture de la formation	Bilan de la formation.	Tour de table.	Sait si les objectifs ont été atteints et si la formation a répondu aux attentes des autres participants.	15 mn

Exemple ACCIDENT

Fabrice travail de nuit dans une société. Il reçoit du magasinier, un carton contenant des pièces dont il aura besoin pendant la nuit.

Pour l'ouvrir, il utilise un cutter.

Pendant que Fabrice ouvre le carton, le cutter dérape et vient lui entailler l'avant-bras gauche.

Il est victime d'une hémorragie.

FICHE DE MISE EN SITUATION D'ACCIDENT

VICTIME QUI PRESENTE UNE HEMORRAGIE				
DONNEES	<ul style="list-style-type: none"> Risque : Mort par perte abondante et prolongée de sang. Geste de secours : Compression manuelle. Lieu : Salle de formation. Matériel : Carton, cutter de simulation, téléphone portable factice, sac en plastique, veste pour couvrir, flaque de sang, fausse plaie, maquillage. 			
PRESENTATION DU CAS	<p>Fabrice travail de nuit dans une société. Il reçoit du magasinier un carton contenant des pièces dont il aura besoin pendant la nuit. Pour l'ouvrir, il utilise un cutter. Pendant que Fabrice ouvre le carton, le cutter dérape et vient lui entailler l'avant-bras gauche. Il est victime d'une hémorragie.</p>			
INDICATIONS A DONNER	PSC	Est appelé par un collègue de travail.		
	VICTIME	Il présente une plaie hémorragique à l'avant-bras gauche. Le cutter est encore dans sa main. Il crie de douleur.		
	TEMOIN(S)	A été témoin de l'accident. Se met à disposition secouriste		
CRITERES D'EVALUATION	PROTEGER	EXAMINER	ALERTER	SECOURIR
	<ul style="list-style-type: none"> Écarte le cutter. Fait comprimer la plaie par la victime. Utilise le sac en plastique pour comprimer. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. État de conscience. 2. Saignement abondant. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait alerter les secours par le témoin : Pompiers ou SAMU. Énonce le message d'alerte. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compression manuelle. 2. Allonge la victime. 3. Couvre la victime.

REFERENTIEL INTERNE DE FORMATION

REFERENTIEL INTERNE DE CERTIFICATION

RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DE

PREMIERS SECOURS CITOYEN - FNEDS.

COMITE DE REDACTION :

- Frédéric COTTON
- Rodolphe MONTOIS

COMITE DE VALIDATION :

- Cédric FANTIN
- Marie-Sylvie INACIO
- Fabien JOFFRAUD

REMERCIEMENTS :

- Francine APY
- Céline GARCIA